

MONTREAL

OCTOBRE

1913



XXIX\*

ANNÉE

No 10

## Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction  
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X.*

### Les Séraphins d'Octobre



En cette année 1582, le Seigneur Pape Grégoire XIII avait décrété, pour ramener l'ère Julienne alors en usage à l'ère réelle indiquée par le soleil, que l'on passerait du 4 octobre au 15 sans computation des jours intercalaires. Son décret supprimait ainsi dix jours de cette année, à la grande satisfaction des astronomes dont

un retard si considérable compliquait les calculs.

Mais chose admirable et que le Seigneur apostolique n'avait pu prévoir, il arriva que le Maître de la vie et de la mort choisit cette date fatidique pour enlever à la vie présente qui n'était plus digne de la posséder et pour donner à l'éternelle vie qui la désirait, une religieuse espagnole dont le nom ne devait

plus cesser de grandir et de passer sur les lèvres chrétiennes : Mère Térése de Jésus, carmélite déchaussée, que nous appelons dans nos prières Sainte Térése d'Avila.

En sorte que la sainte, morte en la fête de N. P. S. François, se vit donner pour jour natal non pas le 5 octobre, qui n'exista pas cette année-là, mais le 15, lendemain du 4 en ce mémorable an de grâce 1582.

Quoi qu'il en soit de cet écart des dates, ce ne fut pas sans un dessein tout spécial de leur commun Maître Jésus que François d'Assise et Térése d'Avila naquirent le même jour à l'éternelle splendeur des cieux.

\* \*

ON a parfois remarqué la présence parallèle d'un Carme auprès du berceau de l'Ordre Franciscain et d'un Franciscain auprès du berceau de la Réforme du Carmel. C'est un Carme, le Bienheureux Ange, le même qui obtint du Pape Honorius la confirmation de l'antique Règle de son Ordre, qui, confidant de l'immortelle amitié de Saint Dominique et de Saint François, prédit à ce dernier qu'il serait le Père d'un grand Ordre et reçut de lui en échange la promesse de la palme du martyr.

Et c'est un Franciscain, Pierre d'Alcantara, qui soutint Térése dans sa vocation de contemplative et dans son œuvre de réformatrice.

Sans doute, sur la fragile plante qui devait devenir l'arbre glorieux de la Réforme, les deux plus grands compatriotes de Térése, Dominique de Gusman et Ignace de Loyola, se sont penchés, représentés par d'illustres enfants : Le fait est trop significatif et trop glorieux pour qu'un étroit esprit de famille le fasse oublier. Néanmoins, Saint Pierre d'Alcantara paraît deux fois dans la vie de la Réformatrice et chaque fois à une époque décisive ; chaque fois il est pour elle le messager d'En-Haut, et quand il lui dévoile l'origine

divine de son étrange oraison, et lorsqu'il lui révèle la volonté divine sur sa Réforme.

Et d'autre part, c'est à Tèreèse que Dieu découvre le pouvoir de Pierre d'Alcantara sur son cœur ; c'est à Tèreèse qu'il permet que le saint apparaisse après son bienheureux trépas pour l'encourager à la pénitence.

Peut-on oublier aussi que la Réformatrice, réfugiée dans son premier monastère de Saint-Joseph, abandonnée de tous, se résignait à mourir de faim, lorsque l'abbesse du prochain monastère des Pauvres Clarisses lui fit porter, avec un peu de nourriture, l'assurance que Dieu la bénissait ? Ce fait en outre remémore l'apparition de Sainte Claire elle-même à Tèreèse, dans laquelle la Vierge d'Assise fortifia la Vierge d'Avila dans son dessein de stricte pauvreté.

Ce premier monastère de la Réforme, si exigü et si pauvre ! Ne rappelle-t-il pas la Portioncule, l'humble et petite Portioncule, devenue l'Église Mère et Maîtreèse de toutes les églises franciscaines ? Il semble qu'à travers le temps et l'espace, des liens mystérieux unissent ces deux berceaux ! Il suffit d'ailleurs pour comprendre la nature de ces liens de rapprocher les deux âmes que la grâce divine et la piété chrétienne ont décorées du même nom : Le SÉRAPHIQUE François et la SÉRAPHIQUE Tèreèse.

\* \* \*

LA personnalité du Patriarche des Pauvres est, il est vrai, assez riche, et si l'on peut dire, assez exubérante, pour fournir un modèle à des saintetés fort diverses : et de fait de François se réclament également une printanière Rose de Viterbe, une active Colette de Corbie, une douloureuse Véronique de Giuliani, une ardente Hyacinthe de Marescotti. Toutefois ne pourrait-on pas trouver plus de traits de ressemblance — extérieure du moins — entre François et Tèreèse,

qu'entre ce même François et la céleste Claire d'Assise, sa Fille première-née ?

Claire d'Assise est le type idéal, insurpassable, de la recluse, de la moniale contemplative, plus peut-être que les Gertrude et les Mechtilde, qui sont mêlées à la vie générale de l'Église. Elle passe dans le monde comme n'étant pas du monde, elle touche à peine la terre de son pied virginal, et si le Vicaire du Christ, sur qui elle leva les yeux au moment de sa mort en lui demandant le pardon de ses péchés, ne nous l'eût révélé, nous n'aurions jamais connu l'azur éternel de ce regard qui n'avait contemplé que Dieu.

Sainte Claire, c'est Marie qui garde la meilleure part jusque sur le Calvaire, tandis que Tèreise allie merveilleusement Marthe à Marie. N'écrit-elle pas d'ailleurs, au chapitre xxii<sup>e</sup> de sa VIE, cette phrase caractéristique : " Si le Seigneur nous invite au rôle de Marie, fût-ce dès le premier jour, à la bonne heure ; mais de grâce ne nous invitons pas nous-mêmes ! " Aussi bien ce qui en elle captive jusqu'aux impies, c'est qu'elle est femme, et maîtresse femme. Et ce charme c'est une parenté déjà avec ce " Roi de la jeunesse d'Assise, " avec ce " gentil François, " qu'on ne se défend pas d'aimer.

Mais on peut comparer de plus près ces deux figures, et depuis leur semblable éducation, à la fois pieuse et romanesque et hantée de présages grandioses, jusqu'au commun martyre que leur inflige un séraphin, établir entre les deux saints un parallélisme soutenu.

\* \* \*

CETTE gaité d'abord, cette joie de Tèreise, si franche, si communicative, si malicieuse parfois dans sa surnaturelle candeur, ne coule-t-elle pas des mêmes sources que l'inénarrable joie de François, popularisée par les " Fioretti " ? — Un saint triste est un triste

saint, dira plus tard un autre François. Mais l'Évêque de Genève eût-il donné cette formule lapidaire de l'évangélique gaité, s'il ne l'avait vue en action dans les exemples du Séraphin d'Assise, et dans les écrits du Séraphin d'Avila ?

Nul, parmi les saints, ne fut chevaleresque à l'égal de la Castellane Térése, fille de la guerrière Avila, — sinon ce François Bernardone, né dans la belliqueuse Assise et qui ne rêve d'abord que hauts faits d'armes et conquêtes.

Nul en poésie, n'a dépassé les brûlantes hardiesses de l'amante de Jésus, — sinon le Maître qui dicta le "Cantique de notre Frère le Soleil" Et ne semblent-ils pas tombés des mêmes lèvres et nés sur la même lyre, ces deux refrains de "canzone" écrits à trois siècles d'intervalles :

— L'Amour me jette en sa fournaise...

.....

— Et je meurs de ne pas mourir...

Oui ! C'est bien le même souffle qui anime ces deux poètes. C'est bien le même feu qui embrase ces deux cœurs ; c'est le même triomphe qui est préparé à cet unique amour : le Séraphin qui crucifia François est le frère, sinon le même, que le Séraphin qui transverbéra le cœur de Térése...

Et c'est, malgré l'écart imprimé au calendrier par ordre de Grégoire XIII, c'est bien le même jour d'octobre, qu'une même extase d'amour les arrache tous les deux à leur exil.

V.-M. B.



L'INFÉRIEUR doit sacrifier à Dieu sa volonté et agir conformément à celle du supérieur, alors même qu'il croit que telle ou telle chose est en elle-même meilleure et plus utile à son âme que ce que lui commande son supérieur.

*Saint François. — Opusc. div. 4.*

## Sauveur d'ames!

*Juravit Dominus et non penitebit eum : Tu es sacerdos in æternum.*

Le Seigneur l'a juré et il n'aura pas à s'en repentir : Tu es prêtre pour l'éternité.

Ps CIX.

Mes Frères,



A touchante cérémonie qui nous réunit en ce moment au pied de l'autel a pour nos cœurs quelque chose de particulièrement émouvant, un cachet, spécial de grandeur surnaturelle, car elle nous rappelle d'une manière bien vivante les grandes choses, la divine transformation, que le Seigneur vient d'opérer dans l'âme de son élu, de son prêtre. — Dieu vient de passer dans cette âme et il y a laissé l'empreinte de sa toute-puissance. *Suscitans a terra inopem, ut collocet eum cum principibus* : Il vient de tirer l'indigent de sa poussière pour le placer parmi les princes de son peuple. Le Christ a fait de la personne de son prêtre comme un autre Lui-même. Oui, cet homme qui hier était en tout semblable aux autres mortels, n'est plus soi, il est devenu par l'imposition des mains de l'évêque comme un autre Jésus-Christ et le rendez-vous des plus beaux mystères de notre foi ; dans son âme s'est imprimé un caractère ineffaçable qui l'a consacré le ministre, le prêtre du Seigneur pour l'éternité. Méditons, pendant quelques ins-

---

(1) Ainsi que nous le promettons dans notre dernier N<sup>o</sup>, nous donnons ce mois-ci le texte du sermon de notre regretté confrère, comme celui de son testament spirituel.

tants, sur la grandeur et la mission du prêtre. — Que la Vierge Marie, la reine des prêtres, nous guide et nous éclaire.

Pour bien comprendre tout ce que le sacerdoce recèle de grandeur et d'élévation, de dignité et de puissance, il faudrait que notre esprit fût plus habituellement orienté vers les choses célestes et divines, et nos yeux plus souvent fixés sur les mystères et les beautés de la Foi, car ici seule la Foi peut nous bien faire saisir les sublimes et ineffables relations qu'établit entre Dieu et l'homme l'onction sacerdotale. Pour parler dignement du prêtre, il faudrait donc emprunter la langue des saints docteurs de l'Eglise. Or, ces grands génies qui vivaient de la Foi et appréciaient toute chose à sa juste valeur, proclament hautement que parmi les grandeurs et les dignités humaines rien n'est comparable à la dignité et à la grandeur du prêtre. Ni prince, ni roi, ni empereur, n'est l'égal du prêtre, car bien inférieur est leur pouvoir à celui de l'homme de Dieu ; il est lié à quelque domaine terrestre, restreint aux intérêts du temps ; leur sceptre est bien fragile et ne régit que les choses qui passent. — Le prêtre, lui, est roi aussi, *regale sacerdotium*, mais son royaume n'est pas de ce monde, *regnum meum non est de hoc mundo*, c'est-à-dire, il n'est pas borné aux choses de ce monde qui passent, il s'attache à ce qui est impérissable, aux âmes immortelles ; son pouvoir n'est pas limité par les vicissitudes et les contingences du temps ; son pouvoir touche à l'éternité, il touche au Ciel, il touche à Dieu lui-même !

Le prêtre, plus grand, plus élevé que les souverains de ce monde, surpasse encore en puissance et en dignité les anges eux-mêmes. Notre Séraphique Père nous l'affirme ; car, dit-il, il n'est pas donné aux anges d'opérer les merveilles qu'opère le prêtre et il ne leur est pas accordé d'exercer sur les âmes et sur Dieu lui-même une puissance si étendue et si étonnante. — Et résumant leur pensée sur la grandeur du sacerdoce, les saints nous ont

légué cette formule si expressive et si hardie : *Sacerdos alter Christus*. — Le Prêtre est un autre Christ. — Le Prêtre est un autre Christ, c'est-à-dire que dans ce monde il n'a d'autre fin que celle de Jésus lui-même, d'autre mission à remplir que celle qui fut le but de la vie et de la mort du Divin Sauveur. Ainsi dans toute sa vie, dans sa doctrine, dans ses œuvres, le prêtre devra reproduire le Christ, sa vie, sa doctrine, ses œuvres. *Doctrina mea non est mea, sed ejus qui misit me*, devrat-il dire avec Jésus : ma doctrine ne m'est pas propre, elle n'est pas d'origine humaine, c'est la doctrine de Celui qui m'a envoyé, la doctrine du Christ. Il parle au nom du Christ : *pro Christo legatione fungimur*, il prêche ses divins enseignements. Ainsi sa science c'est l'Évangile du Christ, c'est la foi divine, cette foi qui éclaire l'humanité sur les choses les plus sublimes, et donne aux problèmes les plus angoissants de la vie une solution si nette, si claire et si rassurante. — La doctrine du prêtre est une doctrine de lumière et de justice, d'ordre et de paix, et la pratique de ses enseignements apporte le salut, le bien-être, la prospérité, tant aux sociétés qu'aux individus. Donc, mes bien chers Frères, le prêtre en annonçant l'Évangile, en prêchant la doctrine de Jésus, est un insigne bienfaiteur de l'humanité. Il éclaire les intelligences en dissipant leurs ténèbres ; il purifie les cœurs en leur montrant les vrais biens, les biens de l'âme : il les console et encourage par la divine promesse des récompenses infinies.

Cependant prêcher l'Évangile ne constitue qu'une part infime de la mission du prêtre, ce n'est qu'une portion bien restreinte de son action bienfaisante. S'il enseigne la doctrine du Christ, par-dessus tout il fait les œuvres du Christ, œuvres de salut et de sanctification, œuvres qui ont pour théâtre le monde intime des âmes.

Le prêtre est, essentiellement et par vocation, sacrificateur, c'est-à-dire glorificateur de Dieu par le sacrifice, par la prière ; il est, essentiellement et par vocation,

sauveur, rédempteur des âmes. Constitué médiateur entre Dieu et l'humanité, il prend sur lui les devoirs les plus sacrés qui relient les hommes à leur Créateur : devoirs d'adoration et de reconnaissance ; il prend sur lui la douce obligation de présenter à la divine clémence les nécessités de ses frères ; mais surtout, nouveau Moïse, il interposera toute la puissance de son intercession entre la justice de Dieu justement irritée et les pauvres pécheurs qui la provoquent sans cesse par leurs iniquités. — Voilà pourquoi une prière incessante montera de ses lèvres jusqu'au trône du Très-Haut, la prière si belle et si efficace de l'office divin. Voilà pourquoi tous les matins, il gravira les marches de l'autel pour offrir à Dieu un sacrifice d'infinie valeur ; tous les jours il montera au Calvaire avec Jésus, chargé de sa croix, c'est-à-dire, chargé, couvert de tous les péchés des hommes ; et ces faiblesses et ces malices de la pauvre humanité, il les placera en quelque sorte sur la patène avec l'hostie et dans le calice pour les présenter à Dieu, mais noyés dans le Sang de l'Agneau qui crie miséricorde. Et lorsqu'il renouvellera par les paroles de la consécration l'immolation du Calvaire, alors d'un geste qui est à la fois supplication et commandement, il lèvera vers le Ciel l'Agneau qui efface les péchés du monde, l'Agneau, la divine rançon de nos âmes, l'Agneau, la propitiation pour nos péchés, l'Agneau de Dieu, notre paix et notre réconciliation. Et au même instant, le prêtre attirera sur le monde un déluge de bénédictions, des torrents de grâces, grâces de salut, de paix, de pardon.

C'est la justice de Dieu qui s'apaise à la vue du Sang du Christ. Ce sont les trésors de la miséricorde divine qui se précipitent par le Cœur eucharistique de Jésus dans les âmes de bonne volonté.

Mes Frères, le prêtre n'est pas prêtre pour lui-même, il est prêtre pour les âmes. Toute sa vie leur sera consacrée ; toute sa vie sera donnée à ce divin minis-

tère du salut, à la sanctification des âmes. — Comme Jésus, il sera Sauveur, il sera Rédempteur. — De lui comme de Jésus on devra dire : *pertransiit benefaciendo*, il a passé en faisant le bien.

Il n'est pas chargé d'exercer la justice de Dieu, oh ! non. Sa mission, c'est d'être le dispensateur des infinies miséricordes du Cœur de Jésus. Il est le bon pasteur qui va à la recherche de la brebis égarée ; le bon samaritain qui, plein d'amour et de compassion, se penche sur le blessé du chemin ; le père de l'enfant prodigue qui attend le pécheur avec longanimité, et qui à son retour pleure de joie et de tendresse. — Lorsque le Divin Maître, traversa les régions de la Palestine, on lui amena les personnes frappées de toutes sortes d'infirmités ; les malheureux accouraient avec confiance sur ses pas, et, nous dit l'Évangile : *virtus de illo exibat et sanabat omnes*, une influence céleste émanait de sa personne et les guérissait tous. Et ce que Jésus opéra dans les corps des malades, (1) son prêtre l'opère dans l'âme de ces malades infiniment plus à plaindre, qui sont les pauvres pécheurs. Les âmes affligées, les malheureuses victimes du péché accourent au prêtre ; à son oreille retentissent les cris de toutes les détresses, les clameurs de toutes les misères spirituelles. Que d'aveugles qui ne voient plus les lumières de la grâce, et ne discernent plus les choses de Dieu et de l'éternité ; que de pauvres sourds qui n'entendent plus dans leur âme retentir la voix de Dieu ; que de pauvres paralytiques qui gisent le long de la route incapables de faire un pas dans le chemin du salut ! Et le prêtre s'approche de tous ces infortunés, il sent dans son cœur frémir l'amour et la divine compassion du Cœur de Jésus ; il lève la main qui absout : de lui aussi comme du Christ, émane une vertu surnaturelle ; au

(1) Ici, le cher Père Victorin, intercala : *Eh ! bien, Mes Frères...* puis s'arrêta, s'affaissa et tomba mort...

nom de Dieu il guérit toutes ces pauvres âmes de leurs infirmités ; il délie ces chaînes que le démon avait forgées, il rend la vie aux morts. Et, mes Frères, ce que le prêtre délie sur la terre est délié au Ciel. — Ces guérisons, ces résurrections spirituelles, ces merveilles de la grâce, la miséricorde de Dieu les accomplit tous les jours par la main du prêtre. — Le monde ne les voit pas, et trop souvent il ne les comprend pas, mais les âmes qui en sont l'objet en ressentent les ineffables consolations ; et les élus et les anges du ciel en sont dans l'allégresse ; et Dieu les contemple avec complaisance et un jour les récompensera magnifiquement au ciel.

Quand nous considérons la mission du prêtre sous son vrai jour, à la lumière de la Foi, nous pouvons donc dire en toute vérité qu'il est comme un autre Christ, mais aussi nous devons ajouter (corollaire nécessaire), avec non moins de vérité, que son action bienfaisante dans ce monde est immense et surpasse infiniment tout ce que l'homme le plus puissant et le plus riche peut déployer en fait de bienfaisance et de philanthropie. — Le prêtre est le grand, le vrai bienfaiteur de l'humanité. Sans lui, le monde n'aurait pour l'homme de Foi, que la tristesse, la nudité, les désolations d'un horrible désert. Sans le prêtre, nos âmes ne pourraient pas se désaltérer à ce fleuve de grâces qui coule du Tribunal de la Pénitence et surtout de la Table sainte ; sans le prêtre nous n'aurions pas l'autel, nous n'aurions ni le Tabernacle, ni son divin et doux Prisonnier. Oh ! oui, le prêtre est le grand bienfaiteur de l'humanité, puisque c'est lui qui nous donne Jésus, la vie de nos âmes ; Jésus avec les immenses trésors de son Cœur Sacré qui sont les sacrements, sources jamais épuisées mais toujours débordantes, sources dont les eaux jaillissent dans la vie éternelle.

Mes Frères, le prêtre est donc vraiment comme Jésus, sauveur des âmes ; médiateur entre Dieu et les hom-

mes ; il est vraiment l'homme de Dieu qui relie le fini à l'infini, le temps à l'éternité, la terre au ciel, l'âme à son Dieu. — Augmentez donc votre foi dans les divins mystères qui entourent le prêtre et dont il est le ministre, le dispensateur ; augmentez aussi votre vénération, votre amour reconnaissant, car, mes Frères, le prêtre n'est si grand et si puissant que pour le bien de vos âmes. — Surtout, mes chers Frères, priez beaucoup pour les prêtres afin qu'ils puissent remplir dignement leur sainte mission. — Mais aussi daignez apporter à son cœur les seules consolations qu'il puisse désirer, c'est-à-dire, venez souvent lui demander la grâce du Christ, les trésors du Cœur Sacré, surtout venez lui demander Jésus lui-même. Le prêtre vit de l'Eucharistie et pour l'Eucharistie. Distribuer ce pain céleste à toutes les âmes et tous les jours, c'est son grand désir, ce serait la grande consolation de son cœur.

Mais aujourd'hui, mes Frères, maintenant même, priez surtout pour le nouvel élu du Seigneur qui dans un instant va immoler la divine Victime pour la première fois. Demandez à Jésus qu'il puisse être le digne dispensateur de ses grâces et de ses miséricordes ; demandez que son ministère soit fécond en œuvres de salut et de sanctification.

Et vous, Père et Frère bien-aimé, lorsque vous tiendrez dans vos mains consacrées l'Agneau de Dieu, oh ! souvenez-vous de nous ; souvenez-vous de vos chers parents qui vous regardent avec tant de joie et d'émotion et dont vous êtes maintenant l'honneur et le bonheur. — Souvenez-vous de nos chers et généreux bienfaiteurs et attirez sur leur inépuisable charité les plus riches bénédictions. — Souvenez-vous de ce saint monastère et des religieux qui l'habitent, demandez au Cœur de Jésus qu'il embrase de plus en plus nos cœurs de son amour, afin que tous nous puissions l'aimer et le faire aimer toujours davantage, pour le temps et l'éternité. Ainsi soit-il.



DOCTRINE SPIRITUELLE

du Séraphique Docteur Saint Bonaventure

## Traité de la Confession

II. CONFESION— (*suite*)



La confession sera discrète. A cet effet : 1° avant la confession, ils réfléchiront attentivement sur ce qu'ils doivent dire et rappelleront à leur mémoire tous les péchés de pensées, de paroles, d'actions et d'omissions qu'ils ont commis depuis la dernière accusation ; mais si, après un examen diligent, qui n'est pas forcément un examen prolongé, ils ne se trouvent coupables d'aucune faute notable, ils béniront Dieu, sans se mettre l'âme à la torture. Il est tout naturel que le sacrement reçu avec piété et fréquence conserve leur conscience dans la pureté.

2° Ils apprendront à discerner ce qui est grave de ce qui ne l'est pas, ce qui est mortel de ce qui est véniel, afin de proportionner le regret et l'accusation à la faute. Et ici il faut se souvenir qu'on est jamais obligé, si ce n'est par dévotion, de confesser des fautes qui ne sont pas certainement mortelles.

3° Ils s'exprimeront clairement et brièvement, éviteront les redites inutiles, se garderont de ces défauts qui fatiguent le confesseur, et grouperont sous une seule accusation toutes les fautes de même nature.

4° Ils se garderont d'envelopper aucun tiers dans leur accusation. Pour échapper à ce danger ils tairont tout ce qui pourrait porter préjudice à la réputation d'autrui. S'il fallait déclarer la circonstance de complicité, ils le feront de telle sorte que le confesseur ne puisse nullement connaître le coupable. Supposons, par exemple, que l'on s'accuse d'avoir été une occasion d'impatience, on ne dira pas qui est tombé dans cette faute et l'on ne spécifiera pas l'acte ou la parole qui y a donné lieu.

4. La confession sera entière. On avouera au confesseur comme à Dieu en toute droiture et sincérité toutes ses fautes sans les voiler, ni les excuser, ni les pallier en aucune manière. On ne se contentera pas de déclarer les actions ; on ajoutera les circonstances de lieu, de temps, de nombre, de manière, lorsqu'elles sont de telle nature qu'elles changent la gravité du péché. Il peut, en effet, se trouver quelque différence entre lieu et lieu, temps et temps, nombre et nombre, personne et personne. Par exemple, la faute est plus grave quand elle est commise dans un lieu sacré ou en présence de personnes qui peuvent de là être induites à pécher. Cependant, il faut remarquer que cette accusation des circonstances n'est nécessaire que dans le cas où la faute en est mortellement aggravée. Elle est de dévotion et non de nécessité, si les fautes restent vénielles ; mais elle est très utile à la direction spirituelle.

5. Il faut indiquer le nombre des fautes graves, mauvaises pensées, mouvements, regards dérégés, et même la volonté de commettre le péché. Là où la mémoire fait défaut, la bonne volonté suffit. Quant aux pensées et aux paroles qui n'ont fait qu'effleurer l'esprit, il n'y a pas lieu d'en préciser le nombre puisqu'elles ne comportent aucune faute. Si elles avaient été une occasion de distractions prolongées dans la prière, il suffirait de dire : Je m'accuse d'un grand nombre de distractions qui me sont survenues à l'oraison, à la messe, à l'office.

Si l'on a reçu avec plaisir des pensées mauvaises, il en faut expliquer le nombre, le temps, par exemple, une heure, une demi-heure. Lorsqu'on ne les a pas recherchées, qu'on ne s'y est pas arrêté avec complaisance, qu'elles n'ont pas été occasionnées par notre imprudence ou négligence, qu'au contraire on les a repoussées aussitôt qu'on s'en est aperçu et qu'on s'est immédiatement occupé à de bonnes pensées, pour vicieuses qu'elles soient de leur nature, il n'y a pas à les accuser. Loin de s'être alors rendu coupable, on a acquis des mérites, on a été soldat, vainqueur. Il en est de même pour les pensées de vaine gloire, quand il n'y a pas eu de consentement ; si, au moment où elles ont frappé l'imagination, on a recouru à Dieu, si on les a chassées, si, du moins, il n'y a pas eu de volonté, il n'y a pas eu de péché, on s'est rendu digne de récompense. Les songes impurs se doivent encore supprimer, à moins qu'ils n'aient été voulus dans leur cause. Pour tranquilliser sa conscience, on peut en accuser la cause ou l'occasion pour autant que l'on en est coupable. Tout mouvement désordonné qui n'a pas été provoqué par une cause imputable, comme pensée, regard, parole, excès dans la nourriture et la boisson, doit être passé sous silence.

6. Relativement aux paroles, elles doivent être déclarées avec leur malice spécifique : de mensonge, médisance, jactance, immodestie... et leurs circonstances de scandale ou de dommage.

7. Pour ce qui concerne la manière, il faut faire connaître l'intention. C'est ainsi qu'il ne suffit pas de dire : J'ai médit, il faut encore ajouter si on l'a fait par envie, par malice, pour discréditer le prochain ; mais on taira le défaut qui a provoqué le murmure ou la médisance, ainsi que le nom du coupable. Si cependant c'était un supérieur, on devrait ajouter cette circonstance à cause de la dignité de la personne offensée. On s'accusera enfin de tous les péchés dont on a été

la cause parce qu'en y donnant occasion, on s'en est rendu coupable dans une certaine mesure, mais on ne nommera pas la personne pour qui l'on a été un sujet de chute.

8. La confession sera humble, tout dans le pénitent : ses sentiments, son langage, son attitude, sera humble ; *Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles.* Ses sentiments seront humbles, s'il reconnaît et déplore sa faiblesse. Son langage sera humble, s'il s'accuse sans se défendre, s'excuser ou atténuer ses fautes : le faire, ce serait en rejeter la responsabilité sur le démon, ou sur le prochain, ou sur Dieu même, auteur et créateur de l'univers. L'attitude sera humble, si les pénitents ont pour le confesseur un respect à la fois intérieur et extérieur ; ils auront la tête baissée, les mains jointes et se tiendront dans une pose qui indique humilité et confusion.

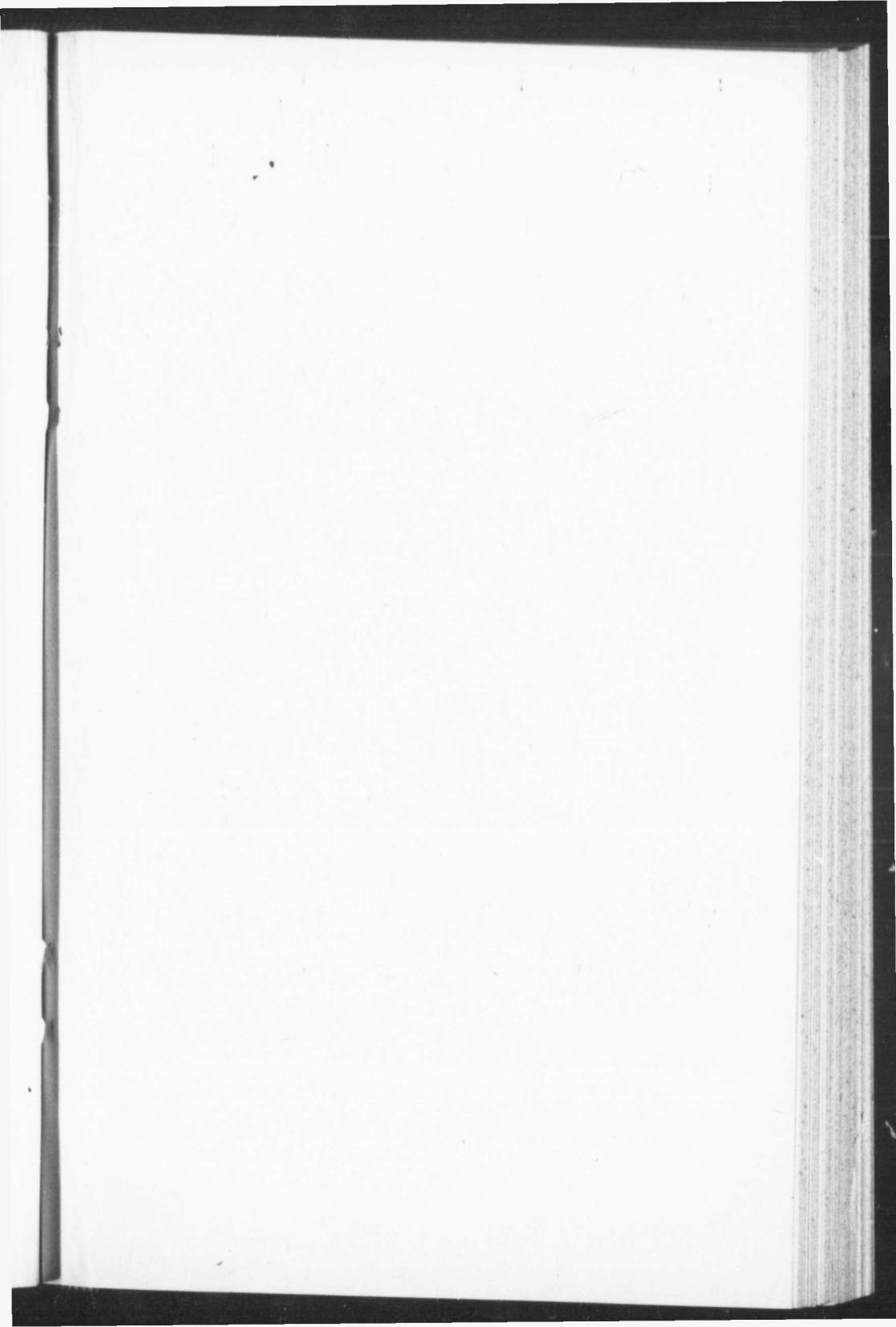
9. Ils commenceront leur confession en disant le *Confiteor* jusqu'à *mea culpa*. Ils confesseront alors leurs fautes avec ordre, commençant par les négligences envers Dieu dans la messe, l'office, l'oraison mentale, la prière vocale ; puis les manquements à l'égard de la justice due au prochain, enfin les fautes qui les regardent eux-mêmes : vigilance sur les sens, les pensées, les affections. Quand l'accusation sera terminée, ils ajouteront : Je m'accuse de ces fautes et de beaucoup d'autres péchés que j'ai confessés ou que j'ai omis et dont je me suis rendu coupable envers mon Créateur. Puis ils recevront humblement la pénitence et les avis du confesseur.

(A suivre.)



Le sacrifice de la volonté est la meilleure, la plus acceptable offrande que nous puissions faire à Dieu.

*Saint Joseph de Cupertino.*





LUIS TRISTAN (espagnol)

SAINT FRANÇOIS EN PRIÈRE



# Laudes

## Ou louanges et oraisons de N. P. S. François

**S**AINT, Saint, Saint est le Seigneur, notre Dieu,  
le tout-puissant, qui est, et qui était et qui sera.  
Louons-Le, exaltons-Le dans les siècles.

Vous êtes digne, Seigneur notre Dieu, de recevoir la louange,  
et la gloire et l'honneur et la bénédiction.  
Louons-Le, exaltons-Le dans les siècles.

Il est digne, l'Agneau qui a été immolé, de recevoir force et divinité,  
et sagesse et puissance, et honneur et gloire et bénédiction.  
Louons-Le, exaltons-Le dans les siècles.

Bénédissons le Père et le Fils avec l'Esprit Saint.  
Louons-Le, exaltons-Le dans les siècles.

Donnez louange à Dieu, vous tous ses serviteurs,  
et vous qui craignez Dieu, les puissants et les humbles.  
Louons-Le, exaltons-Le dans les siècles.

Cieux et Terre, louez ce Dieu glorieux, et toute créature, dans le ciel  
et sur la terre, et sous la terre, mer et sol, et tout ce qui vit.  
Louons-Le, exaltons-Le dans les siècles.

Gloire au Père et au Fils et à l'Esprit Saint.  
Louons-Le, exaltons-Le dans les siècles.

Comme il était dès le commencement et maintenant et toujours, et  
dans les siècles des siècles. Amen.  
Et louons-Le, exaltons-Le dans les siècles.

## PRIONS

**T**OUT-PUISSANT, très-saint, très-haut, et suprême Dieu, bien suprême, tout bien et tout bon, et le seul bon, à Vous nous rendons toute louange, toute gloire, tout honneur et toute bénédiction, et à Vous nous rapportons toute chose bonne. Amen.

**V**OUS êtes le Seigneur Dieu, Vous êtes le Dieu des dieux, le Seul qui fasse des merveilles.

Vous êtes fort, Vous êtes grand, Vous êtes très-haut, Vous êtes le Père saint, le Roi du ciel et de la terre.

Vous êtes Trine et Un, seul Dieu ; Vous êtes bon, très bon, Vous êtes tout Bien, Seigneur Dieu, un et vrai.

Vous êtes amour et charité, Vous êtes sagesse, Vous êtes humilité, Vous êtes patience, Vous êtes beauté.

Vous êtes la sécurité et le repos et la joie ; Vous êtes notre espoir et notre liesse ; Vous êtes la justice et la tempérance, Vous êtes la force et la prudence.

Vous êtes toutes richesses en suffisance ; Vous êtes la suavité, Vous êtes le protecteur et le gardien et le défenseur ; Vous êtes notre refuge et notre force.

Vous êtes la foi, l'espérance et notre charité ; Vous êtes notre grande douceur, vous êtes la bonté infinie.

Vous, notre noble et admirable Dieu tout-puissant, pieux et miséricordieux Sauveur. Amen.

## PRIONS

**D**IEU tout-puissant, éternel, et juste et miséricordieux, accordez-nous chétifs, pour l'amour de Vous, de toujours faire ce que nous savons être votre volonté, et de toujours vouloir ce que nous savons vous plaire, afin qu'intérieurement purifiés et illuminés, et embrasés du feu de l'Esprit Saint, nous puissions suivre les traces de votre très-aimé Fils, Jésus-Christ Notre Seigneur, et parvenir enfin, heureusement, par votre seule grâce, à Vous Dieu très-haut, qui dans la Trinité parfaite et dans la simple Unité vivez et réignez et vous glorifiez, Dieu tout-puissant au siècle des siècles. Amen.

## Laude à la Vierge Marie

**S**ALUT, Dame sainte, Reine très sainte, Mère de Dieu, Marie ! Vous êtes la Vierge perpétuelle, élue par le Très-Saint Père du ciel, et qu'Il a consacrée avec son Très-Saint Fils chéri et l'Esprit Saint Consolateur.

En Vous est et fut toute plénitude de grâce et tout bien.

Salut, Palais de Dieu ; salut, Tabernacle de Dieu ; Salut, Maison de Dieu, Salut, Vêtement de Dieu.

Je vous salue, Fille et Servante du Très Haut Roi, Père céleste.

Je vous salue, Mère très sainte de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Je vous salue, Epouse de l'Esprit-Saint,

Et je vous supplie de daigner prier pour nous, avec Saint Michel archange et toutes les Vertus des cieus et tous les Saints, votre uniquement aimé Fils Jésus Notre Seigneur et Maître, qui avec le Père et l'Esprit-Saint, vit et règne aux siècles des siècles. Amen.



## NOUVELLES DE ROME

**P**èlerinages. — On a remarqué spécialement en août le pèlerinage de Berlin et du diocèse de Breslau. Il comptait environ 700 pèlerins, dont plus de 50 prêtres ; les autres étaient, pour la plupart, des professeurs, instituteurs ou institutrices. Reçus par le Saint-Père, le 14, avec des milliers d'autres personnes, dans la cour Saint-Damase, de la manière que j'ai déjà décrite, ils entonnèrent, en témoignage de reconnaissance, le *Te Deum* allemand, que tout catholique d'Allemagne sait par cœur et chante dans les grandes circonstances. On les vit en corps faire leurs visites jubilaires aux basiliques constantiniennes et communier à Santa-Maria della Anima, église nationale allemande. Avant leur départ de Rome ils allèrent chanter le *Te Deum* à l'église teutonique du *Campo-Santo* et se mirent en route pour la France et Lourdes, après avoir produit ici une excellente impression.

Les Œuvres féminines. — Le 6 du même mois, le Souverain Pontife voulut donner une réception spéciale aux membres des Sociétés et des Œuvres féminines de la Ville et de sa banlieue. 15.000 personnes se trouvèrent ainsi réunies dans la cour Saint-Damase. On avait dû en loger jusque dans les galeries et sur les terrasses. Le Pape en fut visiblement impressionné surtout lors-

que toutes ensemble elles chantèrent les strophes du cantique qu'il aime : " Nous voulons Dieu pour notre Père. Nous voulons Dieu pour notre Roi. "

Comme les réunions de ce genre, plus ou moins nombreuses, se répètent fréquemment, on peut dire que l'année constantinienne est, pour le Saint-Père, une suite ininterrompue de consolations. Ces faits doivent impressionner même les plus indifférents, pourvu qu'ils ne soient pas sectaires, et leur montrent la place que le Pape tient dans le monde. C'est bien à cause de lui, et de lui seul, que Rome attire tous les cœurs et peut s'appeler la capitale de l'univers.

Un martyr. — Est-ce vraiment un martyr de la foi ou seulement une victime de la charité et du zèle des âmes ? C'est à l'Église qu'il appartient d'en juger. Toujours est-il qu'un de nos missionnaires de Chine vient d'être mis à mort par les païens. Il s'agit du P. François Bernat, missionnaire au Chen-Si. Religieux plein de zèle apostolique, il avait été placé par son évêque, Mgr Célestin Ibanez, O. F. M., comme vicaire forain, à la tête d'un district considérable. Le 13 juin, ayant quitté sa résidence avec son domestique pour se rendre dans une chrétienté, ils furent obligés de passer par un village où le marché avait réuni grand nombre de païens des alentours. Ceux-ci s'attroupèrent autour des voyageurs, tuèrent d'abord le domestique, puis criblèrent le missionnaire de coups de sabre. Son corps fut coupé en mille morceaux, tandis que ses vêtements et sa tête furent portés à la pagode et offerts aux idoles. Le Chen-Si central a été érigé en vicariat, il y a deux ans à peine, et confié aux Franciscains espagnols. Le P. François Bernat en est le premier martyr. Des lettres nous apprennent que, dans la région, régnait une vive excitation à cause de la prohibition faite par le gouvernement de cultiver l'opium. Les païens attribuaient cette prohibition à l'intervention des gouvernements étrangers, d'où haine contre ceux-ci.

Nos saints. — Le 1<sup>er</sup> juillet, la Sacrée Congrégation des Rites s'est occupée de la cause du vénérable serviteur de Dieu, Mariano de Rocca-Casale. Il s'agissait de constater la validité des procès déjà faits dans cette cause. Le vénérable Mariano est un Frère convers mort en 1866, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, après soixante-quatre ans de vie religieuse, passés au couvent de retraite de Civitella. Ce *ritiro*, au règlement très austère, a formé plusieurs saints : le bienheureux Thomas de Cori, le bienheureux Théophile de Corte, le vénérable François de Ghisone, etc. Prions afin que Dieu, par des miracles évidents, confirme la réputation de haute sainteté du vénérable Mariano et permette à l'Église de le placer bientôt sur les autels.

Une Journée franciscaine. — Il y a quelques mois, on avait émis la proposition de réunir à Rome, à l'occasion du jubilé constantinien, un Congrès général des Tertiaires d'Italie. Les Ministres Généraux de l'Ordre, auxquels il appartient de décider en la matière, n'ont pas jugé à propos d'entrer dans cette voie. Néanmoins, ils ont pensé qu'il serait utile de réunir les Directeurs avec les Supérieurs et Supérieures des Fraternités, ainsi que les Conseils des Fédérations déjà existantes. Ce serait une Journée franciscaine, fixée au 18 septembre, qui se tiendrait dans la vaste église des Saints-Apôtres, au centre de la Ville. On y étudierait surtout l'opportunité d'une Fédération groupant tous les Tertiaires d'Italie ainsi que l'utilité d'un Congrès général annuel des Tertiaires italiens. Quatre discours seraient prononcés sur ces sujets par des orateurs dont les noms sont déjà inscrits. Les Tertiaires de tous les pays s'intéresseront, sans nul doute, aux succès et aux résultats de cette *Journée*.

Saint-Antoine. — Comme tous les ans, la fête du séraphique Docteur Saint Bonaventure a clôturé l'année scolaire et les examens qui en sont le couronnement. 25 de nos étudiants sont repartis dans leurs Provinces,

avec le diplôme de Lecteur Général : 6 en Écriture sainte, 6 en théologie, 1 en droit canonique, 5 en histoire ecclésiastique, 3 en éloquence et 4 en philosophie. Deux des nouveaux Lecteurs appartiennent à des Provinces françaises. Je dois ajouter que deux autres ont conquis le diplôme de *paléographie* au Vatican et un troisième le doctorat en théologie à l'Apollinaire.

Quant aux étudiants qui n'ont pas terminé leurs cours, ils ont fui les chaleurs de Rome et goûtent un repos bien mérité au couvent de Vicovaro, au pied du mont Subiaco. Toutefois, cette année, nous ne sommes pas à plaindre en ville. Grâce sans doute aux pluies et au mauvais temps continu qui désolent l'Europe centrale, nous jouissons d'une température moins élevée que d'habitude à cette saison de l'année et le séjour de Rome en devient vraiment agréable.

Nouveau Définitéur Général. — Le T. R. P. Joseph Kaufmann a été choisi par le Saint-Siège pour remplacer, comme Définitéur Général, le T. R. P. Louis Antomelli, devenu évêque de Lebda et vicaire apostolique de la Lybie. Le T. R. P. Kaufmann appartient à la Province de Saxe et occupait, au moment de sa nomination, le poste de custode de sa Province et de gardien du grand couvent de Paderborn. Le distingué religieux a déjà rempli la charge de Définitéur Général de 1903 à 1909. Il vient d'arriver à Rome où il reprendra en même temps ses fonctions actives auprès des Congrégations romaines. Il est, en effet, Consulteur de la Sacrée Congrégation des Religieux et de celle de la Propagande.

ROMANUS



La gloire que j'espère est telle qu'elle me fait trouver du charme dans mes peines, mes maladies, mes humiliations, mes persécutions, mes mortifications. *Saint François. — Apophth. 57.*



CONFÉRENCES A MES NOVICES

## LA NATURE DU T.O.



É par son nom même, le T.O. se classe immédiatement en dehors et au-delà des simples associations, confréries et congrégations établies par l'Eglise du Bon Dieu pour la sanctification des chrétiens vivant dans le monde: Le T.O. est, son nom l'indique, un *ordre religieux*.

Ordre religieux d'une nature spéciale, puisqu'il est ouvert même à ceux devant qui le cloître ferme ses portes. Mais ordre religieux très réellement. Souvent nous l'avons entendu dire, et nous l'avons répété nous-même, sans peut-être bien comprendre jusqu'à quel point notre affirmation était exacte.

Qu'est-ce qu'un religieux et qu'est-ce que l'état religieux? De la définition de ces deux mots va sortir la preuve de ce que nous avançons.

Un religieux est un chrétien qui tend à acquérir la perfection évangélique, par la pratique d'une Règle approuvée par l'Eglise. Et donc l'état religieux est une forme de vie, conforme à la perfection chrétienne,

non acquise, mais désirée, mais poursuivie par la pratique des conseils évangéliques, dans un institut approuvé par l'Eglise.

C'est un état, une condition fixe et stable, et non une situation passagère où l'on se trouve aujourd'hui et dont on sortira demain. Et cet état est rendu tel par la profession de la Règle. Les vœux viennent ensuite. C'est la profession d'une Règle qui fait le religieux. Or, dans les Ordres religieux proprement dits, la profession de la Règle comporte l'émission des vœux. Et les vœux entraînent la vie commune — sans laquelle serait impraticables l'obéissance et la pauvreté. — On peut faire des vœux sans être religieux, on peut vivre en commun sans être religieux : la vie de famille est une vie commune, elle n'est pas une vie religieuse. On voit par là que ni les vœux, ni la vie commune ne font strictement la vie religieuse. Ce qui fait la vie religieuse, c'est la recherche de la perfection évangélique par la pratique d'une Règle approuvée par l'Eglise.

La perfection évangélique a deux degrés. Dans le premier, on s'astreint à l'accomplissement parfait des préceptes de l'Evangile. Dans le second, on joint à l'accomplissement des préceptes celui des conseils, desquels trois sont réputés essentiels : pauvreté, chasteté, obéissance.

Donc, en considérant les tertiaires à ce double point de vue, nous disons avec exactitude qu'ils sont religieux, parce qu'ils tendent à la perfection évangélique par l'accomplissement parfait des préceptes, selon une Règle approuvée par l'Eglise. Et le T.-O. lui-même est un Ordre religieux, en ce qu'il établit ses profès dans un état de perfection par la profession de la Règle.

A la différence toutefois des Ordres proprement dits, le T.-O. n'est pas un Ordre *régulier*, mais un Ordre *séculier*. Ses profès ne quittent ni leur famille, ni leur vocation, ni leur état. Ainsi sa place dans l'Eglise se

trouve-t-elle entre les instituts à vœux et les confréries; participant des premiers par la profession d'une Règle, et des seconds par la vie dans le monde de ses membres.

Ce caractère d'Ordre que l'on induit de la définition même, a été souvent reconnu par les Souverains Pontifes, notamment par le Pape Benoît XIII, et plus récemment par le rénovateur de la Règle, Léon XIII, qui, interrogé sur ce point précis, répondit qu'il n'avait pas modifié la nature intime du T.-O., et qu'il l'avait laissé comme devant, un Ordre.

Comme tout Ordre, le T.-O. a, en plus de sa règle approuvée par l'Eglise, son habit, son noviciat, sa profession, ses obligations spéciales, son but particulier, son office, ses supérieurs, sa visite canonique.

II. — De la nature du T.-O., il résulte une double conséquence, que nous allons examiner.

La première de ces conséquences détermine la place du T.-O. vis-à-vis des autres Ordres religieux et des simples congrégations. Nous avons dit qu'il occupe entre eux et elles une situation médiane.

Comme il n'est pas possible d'appartenir à deux Ordres religieux à la fois, les membres des Instituts réguliers ne peuvent se faire inscrire dans le T.-O., et réciproquement, un Tertiaire ne peut faire profession d'une autre Règle, sans cesser d'être Tertiaire. On ne peut pas non plus faire partie en même temps de deux T.-O. Il y a en effet divers T.-O., bien que les pieuses associations qui portent ce nom n'y aient pas toutes droit. Seuls les grands Ordres religieux à vœux solonnels, et qui ont déjà un second Ordre, peuvent s'agréger un T.-O. Tels sont, outre l'Ordre franciscain, celui des Dominicains, des Carmes, des Servites, des Augustins, &c... en tout dix, en comprenant les Oblats de l'Ordre Bénédictin. Les autres associations qui se parent de ce nom l'usurpent sans y avoir droit.

Lorsque, et le cas est fréquent, un membre du

T.-O. entre en religion, il continue d'être Tertiaire et de jouir de ses droits et indulgences jusqu'à la profession. S'il sort du noviciat, il n'est pas nécessaire qu'il se fasse recevoir à nouveau. Et même, si les vœux faits en religion sont déliés ou expirés, et que le sujet rentre dans le monde, sa profession de Tertiaire reprend vigueur.

A l'égard des simples confréries, la situation des Tertiaires est également nette. D'abord, il est évident que les Tertiaires peuvent faire partie de toutes les associations de piété, de charité, de bienfaisance. Toutefois il est de la prudence de ne pas se surcharger, ni de contracter quelque obligation qui rendrait difficile l'accomplissement des devoirs de la Règle, comme par exemple serait d'accepter en dehors de l'Ordre une charge qui empêcherait d'assister aux réunions de la Fraternité.

D'ailleurs, le T.-O. marchant en corps, c'est-à-dire sous sa bannière, dans les processions ou cérémonies où les profès ont le privilège de porter le grand habit, a le pas sur toutes les autres associations laïques, et vient immédiatement après les Instituts réguliers. Nous en avons eu un mémorable exemple dans la procession du Congrès Eucharistique de Montréal en 1910.

Une seconde conséquence découle de la nature du T.-O., qui regarde ses profès.

Qu'ils soient fiers, mais sans orgueil et sans mépris de qui que ce soit, d'appartenir à cet Ordre vénérable, enrichi par Dieu de l'éclat de la sainteté et de la bienfaisance sociale, puisqu'il est avéré que depuis sa fondation le T.-O. a donné autant de saints que n'importe quelle famille religieuse, et qu'il s'est trouvé à la base ou au faite de presque toutes les bonnes oeuvres.

Qu'ils soient saintement fiers, mais sans oublier que leur vocation au T.-O. est une grâce de Dieu, dont

rien ne les avait rendus dignes ; sans oublier non plus qu'il existe en dehors du T.-O. un grand nombre d'âmes excellentes, généreuses, qui servent Dieu avec plus de fidélité, de dévouement et d'esprit de sacrifice qu'ils ne le font eux-mêmes.

Qu'ils soient fiers, mais qu'ils se souviennent que "noblesse oblige" et que dès lors qu'on appartient au T.-O. , il faut en remplir fidèlement la loi, qui est de tendre à la perfection. La perfection, recherchée par la pratique d'une Règle approuvée par l'Eglise, est, avons-nous dit, l'essence de la vie religieuse. Telle est donc l'obligation essentielle des tertiaires.

Ainsi leur faut-il sortir de l'ornière, travailler sérieusement à se corriger de leurs défauts, petits et grands, fuir le péché et l'occasion du péché, enfoncer de plus en plus dans leur cœur l'horreur de toute offense de Dieu.

Et au-delà de ces strictes obligations sans l'accomplissement desquelles le salut est impossible, s'efforcer de prendre l'esprit de N. P. S. François, qui est l'esprit même de Notre-Seigneur Jésus-Christ, esprit de paix, de douceur, d'humilité, de renoncement, de sacrifice.

Quiconque n'envisage pas le T.-O. sous cet aspect, ou ne le comprend pas, ou n'en est pas digne.



Quand vous entendez médire du prochain, dites avec franchise ce qu'il faut pour l'excuser, montrez votre déplaisir par un silence significatif ; enfin détournez la conversation, selon les circonstances de personnes et de lieux.

*Saint Léonard de Port-Maurice.*



## Chronique franciscaine

### L'Ancien Custode de Terre-Sainte

**L**E Révérend Père Roberto Razzoli, ancien Custode de Terre-Sainte, qui avait su se concilier dans cette charge difficile l'estime et la vénération du corps consulaire, en particulier celle du Consul de la France et même des autorités ottomanes, vient d'être élevé à l'épiscopat par le Souverain Pontife qui lui a confié le gouvernement de l'important diocèse de Potenza, dans la Basilicate.

*Ad multos annos !*

### L'Archevêque de Cambrai

**L**A mort de Mgr Delamaire, archevêque de Cambrai, est un deuil pour la famille franciscaine, comme il en est un pour l'archidiocèse de Cambrai et pour toute la France où le défunt était très populaire.

A peine arrivé à Cambrai, il s'était fait un honneur de déclarer qu'il était Tertiaire. Il encouragea constamment la diffusion du T.-O., et quand tout récemment la mort de Mgr Sonnois vint lui donner la première place dans le diocèse, il résolut d'imprimer à son cher T.-O. un mouvement plus puissant. A cet effet, dans son voyage *ad limina*, il s'entretint longuement avec le T. R. P. Colomban, et à son retour, il accepta la présidence de la Journée Franciscaine qui doit se tenir à Lille le 25 octobre. De plus, il donna aux visiteurs du T.-O. des lettres de recommandation pour les curés de son populeux diocèse, et il se réservait de dire à son clergé, à l'occasion de la Journée Franciscaine, tout ce qu'il attendait, après les Papes, de la diffusion du T.-O. Nos Frères et Sœurs ne l'oublieront pas.

**R. I. P.**

### Hommage à un Franciscain martyr

DANS les *Nouvelles de Rome* du mois de juin, page 282 notre *Revue* donnait l'annonce de la mort du P. Ange Paliç, massacré par les soldats Monténégrins en haine de l'obéissance romaine. La nouvelle de cette mort, d'abord douloureuse, a été confirmée. L'*Osservatore Romano* a depuis annoncé que le Gouvernement Autrichien a envoyé au Gouvernement Monténégrin une sommation d'élever sur le lieu du martyr une croix commémorative, et de bâtir une chapelle expiatoire, comme aussi d'avoir à se faire représenter à l'inauguration de chacun de ces deux monuments par un personnage officiel, *ministre* ou *général*. Il devra faire donner aux restes du P. Ange Paliç une sépulture honorable, et faciliter le retour à la foi romaine des catholiques qui en auraient été détournés par la violence.

Cet ultimatum est digne d'un gouvernement chrétien. Mais l'Autriche est-elle capable maintenant d'obtenir du Monténégro une si juste réparation?...

### Fourneaux économiques

Lisbonne, la duchesse de Palmella a fondé six fourneaux économiques, pour fournir aux pauvres, à des prix véritablement dérisoires, tels que seule la charité chrétienne peut les inventer et les soutenir, des aliments bien choisis et bien apprêtés, réunissant toutes les conditions qu'une sévère hygiène et un appétit même difficile peuvent exiger. Chaque jour, ces fourneaux livrent 10.000 portions et plus. L'administration en est confiée à des Sœurs du T.-O.

### CANADA

#### Vêtures et Professions

LA grande fête des couvents de noviciat fut célébrée à Montréal cette année, par la grâce du Bon Dieu, avec non moins d'éclat que de coutume. Le dimanche 17 août, à l'issue de la grand-messe conventuelle, une austère cérémonie groupait autour de l'autel 10 jeunes hommes, désireux de suivre la vie et la Règle

du Séraphique Saint François. Cinq d'entre eux achevait par la profession simple leur année de noviciat. Cinq autres, dont quatre Frères convers, prenaient le saint habit. Le R. P. Amé, Délégué Provincial durant le voyage du T. R. P. Ange-Marie, présida la cérémonie; le sermon de circonstance fut donné avec une éloquence tout apostolique par le R. P. Archambault, Dominicain, frère du novice clerc, qui magnifia en termes pleins d'onction et de ferveur, le sacrifice religieux, reproduction aussi parfaite qu'il est possible à l'humaine faiblesse du sacrifice de Jésus Crucifié.

### Monastère des Pauvres Clarisses

#### Vêture

Il y a un an déjà, qu'à l'occasion du VII<sup>e</sup> centenaire de l'Ordre des pauvres Clarisses prenaient possession de leur chapelle, ouverte enfin au culte en la fête de leur glorieuse Mère et fondatrice Sainte Claire.

Cet anniversaire a été solennisé de la plus heureuse manière, cette année, par une prise de voile.

La cérémonie se déroula, le 12 août, selon l'austère et grande ordonnance du rituel franciscain, à laquelle la présence de S. G. Mgr Emard, qui daigna la présider, ajouta la majesté du pontifical.

Parée des vêtements blancs de la fiancée, l'éluë du Christ-Jésus, née Marie-Jeanne-Aline Lapierre, assista d'abord à la messe du Pontife, où elle reçut dans la communion sacramentelle le gage de ses mystiques épousailles.

Au tour d'elle, une dernière fois, sa famille réunie mêla ses prières aux siennes, et reçut avec elle le Pain vivant qui donne aux pères et aux mères la force de rendre leurs enfants au Dieu d'amour qui les leur a confiés.

Puis, bénie et exhortée par Sa Grandeur, qui prononça Elle-même avec une éloquente ferveur l'allocution d'usage, la nouvelle fille de Sainte Claire et de Saint François se rendit à la porte de la clôture où elle fut accueillie avec des chants et des actions de grâces par ses sœurs. Un dernier salut à ce monde dont elle n'a connu que la pureté des joies familiales, et la porte de son repos retombe sur elle! Plaise à Dieu que ce soit pour toujours et que la persévérance soit assurée à ce généreux sacrifice!

### A la Baie-Saint-Paul

CETTE année encore, la fête de Sainte Claire d'Assise ramena parmi nous son habituel cortège de joies saintes et de pieuses émotions. La majeure partie de la Communauté terminait la retraite annuelle, qui fut prêchée par le R. P. Jean-Joseph, O. F. M., et 33 de nos sœurs prirent part à une cérémonie de vêtue et de profession annuelle ou perpétuelle.

La présence au couvent du T. R. Père Amé, Délégué Provincial, ne contribua pas peu à augmenter nos joies familiales.

Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Jean-Joseph, sur ces paroles de Saint Paul si bien appropriées « La charité du Christ nous presse », invitation aux heureuses élues à répondre par l'amour à l'Amour qui les avait choisies et appelées de préférence à tant d'autres.

### Matane

L'ANNÉE dernière, à l'été, le R. P. Joachim-Joseph, qui avait prêché la retraite paroissiale durant le carême, était rappelé à Matane par M. le Curé, désireux de faire connaître le T. O. à ses paroissiens ; durant 4 jours le zélé missionnaire exposa à l'auditoire le plus nombreux et le plus sympathique, la Règle, les obligations et les avantages de la milice séraphique. Sa prédication fut couronnée de succès. En la fête de Saint Bonaventure, il avait le bonheur de donner le saint habit à près de 400 personnes bien disposées.

Avec l'autorisation de Mgr l'Evêque de Rimouski et sur le désir de M. le Curé, le même R. Père est retourné cette année à Matane, pour l'érection des Fraternités. Du 10 au 15 août, il prêcha de nouveau le T. O. à la paroisse entière, qui favorisée par un grand concours de prêtres, en profita pour gagner le Jubilé. Le 17 août eut lieu la cérémonie de clôture, après l'élection des deux discrétaires. Près de 300 novices firent leur profession, et cependant il reste encore 298 personnes au noviciat. C'est dire que le T. O. est solidement établi à Matane, puisque joints à une trentaine d'anciens profès, les 300 profès du 17 août, avec les 298 novices, forment un total de 600 tertiaires !

Daigne N. P. S. François bénir ses nouvelles conquêtes.



## La Chapelle du Saint à Padoue

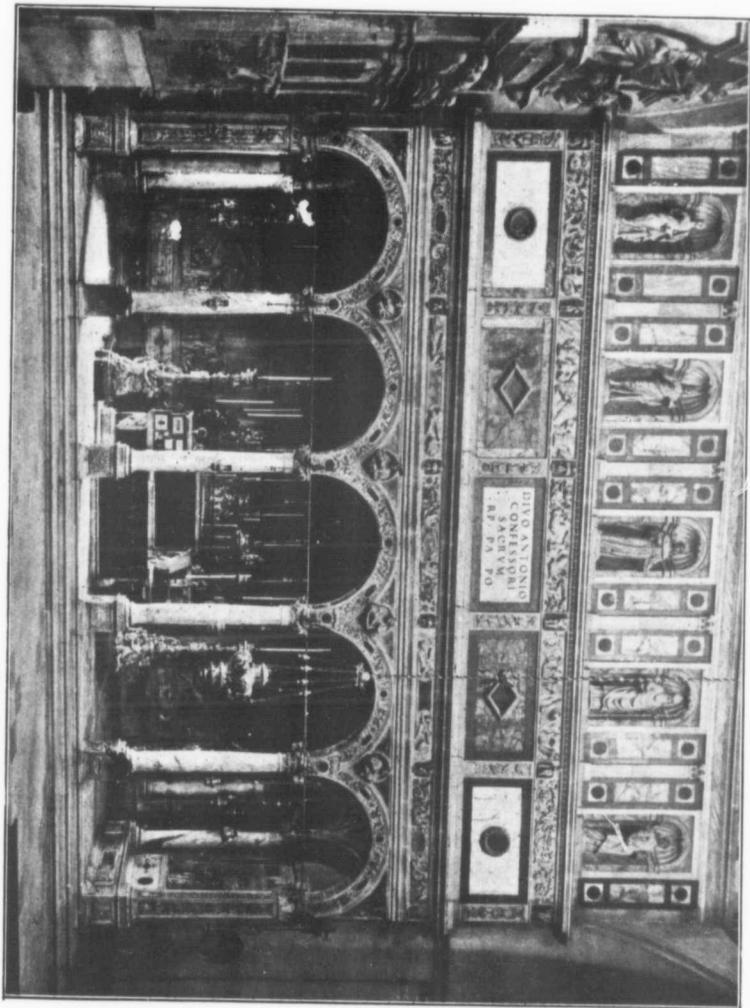


DEPUIS 1273, année dans laquelle le Cardinal Guy de Montfort fit la translation des reliques de Saint Antoine, le corps du Saint repose au milieu de la chapelle qui lui est dédiée. Ses restes vénérés sont enfermés dans une urne d'argent du poids de 36 marcs, don du Cardinal, et l'urne elle-même est con-

tenue dans un bloc de marbre en forme d'autel.

On monte au saint tombeau par sept gradins de marbre. Quatre anges de bronze en ornent les angles, et sur l'autel il y a trois statues : celle de Saint Antoine au milieu, celle de Saint Prodiscime, premier évêque et patron de Padoue, et celle de Saint Louis, évêque de Toulouse, Frère Mineur, lui aussi. Trente-six lampes d'argent brûlent sans cesse en l'honneur de celui qui ne cherchait qu'à se dérober aux regards humains. Ah ! qu'il est vrai de dire : Le Seigneur exalte les humbles.

Autour de la chapelle, des bas-reliefs de marbre, merveilleusement sculptés, représentent diverses scènes de la vie d'Antoine. En voici les sujets : Saint Antoine échangeant l'habit des Chanoines Réguliers contre celui des Frères Mineurs ; — restituant sa chevelure à une infortunée ; — délivrant un père accusé d'homicide ; —



BASILIQUE DE SAINT ANTOINE A PADOUE

c  
l  
c  
t  
c  
q  
la  
f  
  
le  
in  
c  
  
sc  
M

ressuscitant une jeune fille noyée ; — sauvant un enfant des flots ; — guérissant le jeune homme qui s'était coupé le pied dont il avait frappé sa mère ; — montrant le cœur d'un avaro au milieu de ses trésors ; — faisant proclamer par un petit enfant de Ferrare l'innocence de sa mère ; — enfin le miracle opéré à Aléardino, sur un verre qui, tombé à terre et brisé, fut par le saint rendu à son intégrité.

Cette chapelle est d'ailleurs une merveille de l'art le plus pur, et sa beauté n'a d'égale que la richesse de la Basilique, en *ex-votos* de toute sorte et de valeur immense.



## CE QUI SE FAIT AILLEURS

### Cérémonie de Réparation

UN groupe de tertiaires du Creusot se réunissait, un peu avant le Carême, à Châlon-sur-Saône, dans le but de fonder, parmi les jeunes gens, une fraternité du T.-O. dans cette industrielle cité. Un des assistants émit l'heureuse et très bonne idée, comme le mardi-gras était proche, de faire la veille de ce jour une cérémonie de réparation et de protestation toute spirituelle, en opposant à la livrée carnavalesque, la bure franciscaine ; c'est-à-dire la prise d'habit du T.-O. par quelques-uns de leurs amis : soirée tout intime passée dans la prière, le recueillement et la méditation, chez le P. B., franciscain.

Pour donner à cet acte plus d'importance et d'efficacité, les Tertiaires du Creusot, présents à cette réunion, furent invités à se joindre à eux par la prière dans une semblable cérémonie.

L'invitation fut acceptée avec empressement. Mais cette soirée, de tout intime qu'elle devait être d'abord chez M. Burdy, qui s'offrait aimablement à recevoir les Frères,

devint, — en restant privée et non officielle — une veillée religieuse, dans l'église Saint-Charles, sous la présidence du zélé tertiaire qu'est le nouveau curé, M. l'abbé Charton.

La fraternité des hommes était largement représentée, surtout par les jeunes. Plusieurs de leurs amis non tertiaires furent invités, de même qu'un certain nombre de sœurs.

Après qu'on eut salué Saint François par le chant du "*Salve, sancte Pater,*" deux des assistants reçurent l'habit du T.-O.; puis pour rendre cette réception plus solennelle et plus symbolique, le baiser de paix fut donné par les Frères aux nouveaux Tertiaires, comme un premier gage de la charité qui doit unir les fils de Saint François.

M. le curé commenta ensuite, avec beaucoup de cœur et très simplement, la méditation sur le motif de la veillée.

Après les explications données sur l'origine, l'usage, les avantages de la Couronne Franciscaine, nous récitons les sept dizaines, et chantons, entre chacune d'elles, l'*allégresse* correspondante.

Alors que le monde se prépare aux fêtes païennes du Carnaval, et n'a d'autres préoccupations que son égoïsme et sa jouissance, nous renouvelons notre acte d'abandon total et de soumission au Maître de la vie et de la vérité, par la consécration au Sacré-Cœur, lue par le plus jeune novice.

Ensuite le Maître bénit ses fidèles, et pour honorer sa Mère, la T. S. V. Marie, en terminant heureusement cette veillée, nous chantons la belle et émouvante antienne "*Tota pulchra es...*"

Et puis chacun s'en fut de son côté, dans ce monde matérialisé, gardant son âme élevée aux réalités éternelles, près du Maître de la vérité, dans une atmosphère de pureté et de charité. La nuit sombre du dehors venait encore accentuer en notre pensée, la profondeur des ténèbres où nous voyons ce monde s'enfoncer et où nous voulons être une lumière éclatante et vivifiante, reflet du Christ, telle cette humble étoile, qui scintille, là-haut, d'un éclat pur et doux dans l'obscurité de la nuit.

( *Semaine religieuse d'Autun.* )

# Les Missions Franciscaines

EN CHINE

UNE BRIQUE POUR L'AMOUR DU BON DIEU



Il y a quelques jours, je recevais du P. Prosper une lettre très intéressante dans laquelle il me disait entre autres choses : "... Ils ne sont plus les jours de larmes... Monseigneur est au milieu de nous : la joie et l'allégresse règnent dans tous les cœurs. Belle Messe à *Kao-yuan* ; cérémonie de Confirmation à *Ienduen*... etc... plus de 150 ont été faits soldats de Jésus-Christ... Cette visite de Monseigneur a réchauffé la piété de tous les chrétiens... c'est un vrai triomphe dans *Poshing* pour notre Religion. Seulement hier, après la cérémonie Sa Grandeur m'a fait remarquer, tout en prenant notre modeste repas, que la maison qui me servait d'oratoire n'était pas convenable : outre qu'elle est trop petite pour contenir tous les chrétiens du village, elle tombe encore en ruines, une partie de la toiture a été emportée par un typhon : pluie, froid et vent y entrent sans peine, et vous savez, qu'avec de tels hôtes, il n'est pas facile de dire la messe avec dévotion. Monseigneur m'a dit d'en construire une autre ; mais comme c'est une lourde charge pour les épaules d'un jeune Missionnaire qui n'a pas une bourse bien garnie, il vous a désigné pour m'aider à élever au Roi des Rois, au moins quelque chose de plus convenable..."

Est-il besoin de dire que je restai surpris, embarrassé, plus embarrassé que le P. Prosper. Sans doute, j'aurais pu faire miroiter à ses yeux mon titre de sous-procureur et lui dire d'un air de contentement : Allez, construisez, je vous enverrai tout l'argent qu'il

vous faudra ; mais en ce moment, la caisse sonne creux, et on réserve le peu qui reste pour les plus indigents.

Il faut donc que je tende la main, et sans vouloir refuser les aumônes des autres pays, je m'adresserai avant tout au Canada, "mon pays, mes amours." C'est bien aussi le désir de Mgr qui aimerait que les Canadiens si dévoués et si zélés pour la Sainte Eucharistie et qui en ont donné de magnifiques preuves lors du Congrès de Montréal, dotassent son Vicariat d'une petite Chapelle. Elle sera toute en briques pour la bonne raison qu'il n'y a pas de pierres dans *Poshing* ni dans les environs, et ne coûtera pas plus de \$ 800.

Mais si modique que soit cette somme, je ne l'ai pas, voilà pourquoi, chère REVUE, je te confie ma détresse ; va dans notre grande ville de Montréal, voltige vers Saint-Hyacinthe et les Cantons de l'Est, parcours les villages situés sur les bords du majestueux Saint Laurent, pénètre jusqu'à Québec, et demande à tous ceux que tu rencontreras une brique, une simple brique pour l'amour du Bon Dieu. Je puis bien dire comme mon Séraphique Père Saint François : Celui qui m'en donnera une, aura une récompense ; celui qui m'en donnera deux, en aura deux."

En effet, à la prière de nos pauvres Chinois, Dieu du haut du Ciel saura faire pleuvoir sur les Bienfaiteurs une pluie de grâces et de bénédictions.

FR. DIDACE ARCAND, O. F. M.

#### AU JAPON

**H**OICI quelque temps déjà, Très Révérend Père, que je ne vous ai donné de nouvelles de notre naissante Mission du Japon.

Je dis naissante, mais à y réfléchir, nous allons bientôt avoir l'âge de raison, car nous sommes entrés depuis janvier dans notre septième année, et il y a quelques jours un Père allait occuper notre septième

poste. Vous voyez que l'enfant se développe normalement.

Il y a un mois environ, deux Pères sont partis à l'île Saghalien — Karafuto, en Japonais, — pour y résider désormais. L'un d'eux, de langue polonaise y avait déjà fait un séjour de deux mois l'été dernier.

Au Saghalien, outre 30 à 35 Polonais, il y a une quarantaine de Japonais catholiques, et le nombre ira en augmentant avec l'immigration. On ne pouvait laisser plus longtemps ce petit troupeau sans pasteur, d'autant plus que pendant plusieurs mois d'hiver, les communications avec le Hokkaïdo sont interrompues par la glace.

Cette même raison nécessite la présence de deux Pères ; l'un d'eux, d'ailleurs, arrivé depuis huit mois seulement, ne peut encore aider son confrère qu'en lui tenant compagnie, et en lui servant de confesseur. C'est notre sixième poste. Quand au septième, c'est un peu le cas de dire que nous récoltons où nous n'avons pas semé, et la récolte est belle. Il s'agit d'un poste de la campagne, visité depuis bien des années par le Missionnaire de Sapporo, mais aujourd'hui si développé et si fervent, qu'ayant par ses propres moyens bâti une église, Mgr Berlioz n'a pu refuser à cette chrétienté modèle de lui donner à demeure un missionnaire. Le poste s'appelle Kiroshima, et compte plus de cent Chrétiens.

Pour ce qui concerne plus spécialement notre petit poste de Kaméda, nous avons eu 15 baptêmes en 1912, et déjà 4 cette année. Je compte encore sur 9 à 10 qui sont bien en train.

A un autre point de vue, quand je suis arrivé pour la construction du couvent, il y a 4 ans, je disais souvent ma messe, en semaine, absolument seul, sans servant. Actuellement nous avons 6 à 8 communions quotidiennes et une assistance de dix chaque jour. Cela console.

J'ai remplacé nos étudiants du Lycée par les enfants des chrétiens de la campagne, qui ne pouvaient que difficilement apprendre chez eux la religion. Cela cause plus d'ennuis... et de dépenses, mais est plus efficace, au moins plus nécessaire. De plus, pendant l'hiver où les paysans ont des temps libres, j'ai pris pour trois mois quelques jeunes gens qui sont venus repasser, — je devrais dire réapprendre — leur catéchisme. Ils ont été confirmés juste avant de retourner chez eux et feront, j'espère, du bien dans leurs familles.

Nos autres postes vont bien aussi. L'hôpital de Sapporo a été encore une fois agrandi, et surtout doté d'une salle d'opérations *modern style*.

On va y bâtir aussi une chapelle pour les Sœurs et les malades.

Nous devons occuper en automne un nouveau poste dont le missionnaire actuel s'absente pour quelques... années, au moins.

Notre petit Collège séraphique bat encore des deux ailes, mais on parle de lui en couper une pour l'envoyer à Rome, d'où elle nous reviendrait dans quelques années avec l'onction qui fait les prêtres. Priez et faites prier pour que le membre amputé soit remplacé et multiplié.

Mais j'abuse... et je veux terminer sur cette demande de prières pour une Mission à laquelle, je le sais, s'intéressent les lecteurs de la *Revue*.

Croyez-moi, etc...

FR. MAURICE BERTIN, O. F. M.,  
Miss. 'apost.



Dieu ne nous a rendus à la vie spirituelle qu'en endurant la mort; de même nous ne pouvons conserver cette vie que par le même moyen, en mourant à nous-mêmes.

*Saint Fidèle de Sigmaringen.*

## UN GAMIN DE PARIS<sup>(1)</sup>



ELLE est bien touchante en sa simplicité, cette vie d'un tertiaire franciscain, Nicolas Illy, que nous raconte Mgr Le Camus, et que M. de Marcey reprend dans ses grandes lignes :

Son héros est un gamin de Paris qu'une circonstance amène, à dix ans, au patronage de Notre-Dame-de-Grâce. Pas mauvais ; ayant eu, chez les Frères et ailleurs, de bons commencements d'instruction chrétienne ; mais orgueilleux, rageur parfois, dur, exigeant pour ses camarades ; et que le patronage transforme, en l'amenant à la piété — la vraie — celle qui s'oublie soi-même pour le bien des autres, celle qui ne voit pas la paille dans l'œil de son frère et qui vient au secours des Samaritains.

La biographie nous renseigne sur les moyens d'action des directeurs de l'œuvre qui jouent si franchement avec les petits pour les apprivoiser d'abord et les convertir ensuite, qui se laissent forcer comme un chevreuil, « arracher, bousculer comme une marionnette », et ne sont jamais las ni de cette gymnastique ni des autres exercices où les âmes se conquièrent et les corps se développent. L'une des recrues amenées par Illy — car celui-ci bientôt entré dans l'engrenage fait de la propagande — ne s'explique pas du tout cette forme de dévouement. Des hommes qui jouent ainsi avec des enfants de 9 à 12 ans !... ce n'est pas sérieux ! dit le petit bonhomme.

— Pourquoi ? lui répond Illy. M. Lebrun et M. V...

---

(1) UNE VIE D'OUVRIER, par Mgr Le Camus. — M. de Marcey : UNIVERSITÉ CATHOLIQUE, 15 avril 1909.

ne sont pas des hommes comme ton père et le mien : ils sont là pour ça.

L'explication ne paraît pas péremptoire. Qu'entend Illy par ça ?

— Pour jouer avec nous, pardi !

Oui, ils sont là pour ça. Et tous les deux commencent à comprendre que ça, c'est pour leur faire du bien, un bien qui va plus loin que le moment présent, un bien qu'ils éprouvent déjà et qu'ils ne sauraient encore définir.

— Mais, objecte le nouveau, on n'est pas libre avec ces hommes-là de jouer comme on veut !...

— Oh ! reprend Illy, regarde donc ; M. V..., le sous-directeur, comme il *chahute* avec les gosses !...

Et la démonstration est victorieuse. On joue comme on veut, on est libre avec " ces hommes-là ", pourvu qu'on soit ou qu'on devienne un brave enfant ; on *chahute* tout de bon ; mais après le " *chahut* ", il y a " les avis ", les exercices à la chapelle, toute la gymnastique morale qui transforme peu à peu les gamins de Paris en chrétiens pratiquants et militants, comme il advient à Nicolas Illy.

Et ce va être l'occupation de tous ses loisirs, la grande et principale préoccupation de sa vie, que de faire des hommes, et des hommes de devoir, avec les enfants qu'il trouvera à son tour sur le pavé de Paris ; que de greffer le chrétien sur la tige du jeune ouvrier sceptique par ignorance, frondeur par habitude. Cela, en appliquant les larges méthodes qui, pour lui-même, ont réussi. Une fois initié au patronage, en effet, il s'y donne, et non pas à moitié. De patronné, il devient patron ; de dirigé, directeur ; de disciple, apôtre : le mot n'est pas du tout exagéré.

Cet apostolat du patronage n'est d'ailleurs efficace que parce qu'on l'appuie et le double de tous les exemples. Marié le 16 juillet 1889 à une jeune ouvrière qu'il épouse parce qu'il la voit honnête, bonne et pratiquante,

Illy organise et commence, dès le lendemain, leur vie chrétienne ; initiant à la charité, au zèle, à l'action sur les âmes, cette nouvelle moitié de lui-même qu'il aime de tout son cœur, mais à laquelle il ne sacrifie pas ses œuvres, ou pour mieux dire son œuvre.

Le patronage et la vie de famille vont leur train sans se heurter et sans se nuire ; ils ne laissent aucun vide dans cette existence qui serait douce autant que pleine, si les inévitables filles du péché, la douleur et la mort, n'y intervenaient comme toujours. Il ne faut pas trop s'en plaindre, ce sont des pierres de touche : "Celui qui n'a pas souffert, que sait-il" ? et que savons-nous de lui ?... Très uni, très gai, très occupé, ce jeune ménage d'ouvriers réalisaient donc ici-bas la chose éternellement fuyante, le mirage qui ne s'entrevoit que de loin — le bonheur, — si la maladie ou la mort n'étaient pas là. Satan aurait beau jeu pour se présenter devant le Seigneur et lui dire : *Est-ce en vain qu'il craint le Seigneur ?... Etendez vos mains sur lui, touchez à sa chair et à ses os, et vous verrez !*

On va voir, en effet. Un fils naît en 1890, c'est une suprême allégresse ; mais cet enfant, dont la naissance cause tant de joie, meurt au bout de quelques semaines... Cependant, au fond des cœurs brisés, renaît bientôt une espérance, et, l'année suivante, une petite fille vient au monde. Oh ! cette enfant qu'ils aiment comme deux ! cette enfant pour laquelle rien ne coûte, au nom de laquelle ils redoublent en quelque sorte de bonnes œuvres et qui les rend tendrement, modestement ambitieux ! Cette enfant vivra... dix-sept mois !

Et bien ?... Tout le sang de leur cœur, toutes les larmes de leurs yeux couleront, mais ils resteront des chrétiens soumis et feront seulement "des folies", dit leur biographe qui caractérise ainsi la construction d'un caveau où les deux petits cercueils sont réunis au cimetière de Vaugirard. Oui, sans doute, folie pour des ouvriers qui vivent de leur travail ; mais sainte et

rare folie, exemple sans danger. L'absinthe à laquelle d'autres demandent l'oubli de leurs chagrins coûte plus cher.

Deux nouveaux enfants viendront, il est vrai, qui survivront à leur père ; mais rachitiques, tuberculeux, au point de nécessiter de cruelles opérations : le bonheur n'est pas de ce monde...

Et tandis que la grande ennemie raidit, noue, décompose les membres des enfants, elle s'empare des poumons du père. Les ménages d'ouvriers rongés par la tuberculose, c'est l'histoire de tous les jours. Qui, d'ailleurs, peut se flatter d'échapper au fléau dans les générations actuelles ?... Mais pour l'ouvrier, c'est la suppression du travail, ou à peu près ; c'est la nécessité d'un régime impossible et de déplacements non moins impraticables ; c'est la fin de tout. Allez donc chercher le soleil en hiver, les sommets en été, et la nourriture reconstituante qui permet de lutter contre les germes envahissants !

Cependant, chez les Illy, plus cultivés que d'autres, (Nicolas est depuis quelques années caissier-comptable chez son patron), chez ces gens de raison et de foi habitués aux initiatives, on ne s'abandonne pas. Puisqu'il le faut, on réalisera le peu qu'on possède, on emportera ses meubles et l'on ira s'établir en pays chaud. Là, pourquoi ne travaillerait-on pas, tout en guérissant ?... On travaillera et l'on guérira. Illusions de poitrinaire qu'emporte le pauvre homme sur la plage d'Arcachon où l'on a trouvé pour lui un petit chalet abrité du vent. Nous sommes en 1896 et il a 31 ans.

Hélas ! le travail fuit, du moins le travail rémunéré. Tentatives de commerce, essais horticoles, combinaisons de basse-cour, métiers à la pièce ou à l'heure, copies et écritures diverses : tout échoue. Cependant, il faut vivre et on vit. Mme Illy fait de la couture pour les grands magasins de Paris, elle a une sœur ingénieuse et dévouée qui crée des ressources, l'économie est

d'ailleurs un grand art, le plein air soutient, l'espoir en Dieu plus encore... Mais, tout de même, la toux ne cède pas et les forces s'en vont.

Alors, que faire?... Le bien, pardi ! comme on disait à Notre-Dame-de-Grâce. Le bien aux enfants, aux ouvriers de la région, en établissant, là aussi, un patronage. Nicolas Illy oublie sa détresse et s'y met tout entier, avec un succès qui le ravive lui-même et fait, non pas du tapage, mais pourtant du bruit. Les Dominicains du collège de Saint-Helme, le clergé d'alentour, les propriétaires du pays s'intéressent à l'œuvre et la protègent ; M. et Mme Illy sont entrés dans *le Tiers-Ordre de Saint François* qui ne s'appelle pas pour rien une fraternité ; on a des amis, on a des frères ; et là, dans ce réduit où il semble que tout doive être découragement, on chante, on rit, on prie, on enseigne le catéchisme, on s'encourage au travail et à la joie, on sert Dieu de tout son cœur. Ah ! " quel chahut ! " en certains jours de fêtes, quel mouvement, quelle folie, tandis que Nicolas assis " sous son sureau ", surveille, préside, invente des surprises entre deux secousses de toux sèche et douloureuse. On se souviendra longtemps, au pays, de l'arbre de Noël de 1897. Une dame charitable en a fait les frais, Illy en a réglé le programme et la mise en scène ; le beau Noël se dresse au milieu d'un décor de drapeaux tricolores faits par les enfants avec des débris d'étoffes quêtés de toute part. Mon Dieu, qu'on s'est amusé !... " C'est épatant ! " écrit alors Illy, en qui l'estampille parisienne se retrouve toujours... Et la grande fête foraine en l'honneur de Jeanne d'Arc ! (8 mai 1898). A-t-on " trépiigné et rigolé " au milieu des mirobolantes affiches, des farces, des inventions vraiment foraines ?... On en travaillait mieux après, et, confiant et serein, tout ce petit monde s'approchait le dimanche de la sainte Table. Telle était l'action, telle était l'œuvre de cet ancien gamin de Paris, de ce jeune

ouvrier qui, déjà, luttait directement et visiblement avec la mort.

La mort aura le dessus, elle l'emportera quatorze mois après la fête de Jeanne d'Arc ; mais où est sa victoire ?... Cet enfant du peuple l'a domptée par sa foi, dominée par sa ferme espérance ; il en a fait l'instrument efficace de sa charité. Ce n'est pas une figure, c'est la vérité, que la pleine santé n'eût point donné à Illy, l'espèce d'autorité que lui conférait le voisinage de l'éternité, et cet amour du prochain, plus fort que la mort, qui le faisait se dépenser ainsi jusqu'à la dernière heure.

Quand il en est à ne plus quitter son lit, quand il est trop bas pour aller lui-même au patronage, on vient le trouver avant et après les réunions, il dirige encore la chère institution dont tout lui importe jusqu'aux moindres détails, disant entre deux étouffements, à ceux qui s'y rendent : " Amusez-vous bien... Moi, je vais prier le bon Dieu pour que tout se passe comme il faut. "

Des accès intérieurs surviennent, et ses souffrances sont telles qu'on l'entend affirmer " que l'Eglise doit être bien indulgente pour les malades qui se suicident " ; à quoi il ajoute : " Je ne comprenais pas jusque-là pareille tentation... maintenant, je sais ce que c'est. " Néanmoins, c'est là la parole des heures d'extrêmes souffrances, le cri de l'angoisse suprême en quelque sorte ; en dehors de là Nicolas tient à la vie qu'il trouve bonne *près de sa douce femme forte*, de ses pauvres chers enfants, de ses amis si sûrs ! Et, qui n'y tient pas quand la mort se présente ? Qui ne lui demande, avec le bûcheron, de l'aider à charger son fagot ?... Dieu qui ne veut pas de désertion, a placé à la sortie du camp où nous manœuvrons tous, deux sentinelles qui croisent la baïonnette !... L'une est l'attachement au seul mode d'existence que nous puissions encore apprécier ; l'autre est la crainte,

souvent la terreur que nous inspire le passage noir ouvrant sur l'inconnu. Ces deux sentinelles sont posées près de la pauvre couche d'Illy; il voudrait guérir et repousse instinctivement la mort.

Et voilà le merveilleux triomphe de la foi dans cette âme simple. Lorsqu'il arrive à comprendre que le Maître l'appelle, c'en est fait des désirs et des effrois : *Me voici, Seigneur...*

Illy s'éteignit à 8 heures du matin et à 34 ans, le 12 juillet 1899, en recevant une dernière absolution, en souriant aux siens, en baisant amoureusement son crucifix. Il avait dit au courant de cette nuit douloureuse : " J'offre toutes mes souffrances pour le développement des bonnes œuvres. " Il avait dit aussi à propos d'un ami qu'il attendait : "*Je voudrais mourir dans ses bras, afin qu'il voie combien il est doux de mourir en chrétien... Peut-être cela achèverait-il de le tourner vers le bon Dieu !...*"



### Œuvre impte

❶ révolutionnaires, qui vous faites les ennemis du Christ, quand aurez-vous pitié des hommes comme *François d'Assise* ? Votre crime est incalculable. N'avez-vous rien lu ? N'entendez-vous pas le seul fait de l'histoire ? Jésus-Christ est venu en ce monde spécialement pour les pauvres et pour les petits : pour la foule humaine. Il est venu pour la faire sortir des ténèbres, pour la délivrer de l'esclavage. Et depuis mil huit cents ans tout ce qui s'est fait contre la loi de Jésus-Christ s'est fait aussi spécialement, immédiatement, matériellement, contre cette multitude. A chaque coup elle a été trahie, déshéritée d'un bienfait du Rédempteur. L'incrédulité lui ôte et ce monde et l'autre, la replonge graduellement dans l'abîme d'ignorance, d'abandon, de servitude d'où l'Homme-Dieu l'avait tirée ; elle livre au mal et sa chair et son âme. Et si la société pouvait enfin, par un crime plus affreux que le décide, s'éloigner du Christ tout à fait, ce serait la nuit antique, et Dieu pour réaliser l'enfer n'aurait plus qu'à faire descendre là l'éternité.

LOUIS VEUILLLOT.



## NECROLOGIE

---

**Montréal. — Saint Joseph.** — M. F.-X. Déou, en religion Fr. François Xavier, décédé le 1 août, après 28 ans de profession.

**Notre-Dame des Anges.** — Mlle Angélique Gingras, en religion Sr Anthime, décédée en août, après 20 ans de profession.

— Mlle Amélie Loranger, en religion Sr Elisabeth, décédée en août, après 17 ans de profession.

**Québec. — Saint-Roch.** — Mde Vve Pierre Pagé, née Phil. Chamberland, en religion Sr Saint Antoine, décédée le 10 août, à l'âge de 70 ans, après 14 ans de profession.

**Saint Sauveur.** — Mde E. D. Villeneuve, née Judith Bédard, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 19 août 1913, à l'âge de 81 ans, après 20 ans de profession.

— Mde James Garns, née Joséphine Guilbault, en religion Sr Saint Rédempteur, décédée le 14 août 1913, à l'âge de 62 ans, après 21 ans de profession.

Tertiaire modèle, épouse, mère vraiment chrétienne, elle a connu de longues souffrances morales et physiques; sa dernière maladie a été un martyre enduré avec joie. La Revue du T.-O. n'avait pas de zélatrice plus dévouée.

**Les Trois-Rivières. — Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mde Claude Emile Ferron, née Marie Ferron, en religion Sr Claude Emile, décédée le 5 avril, après 33 ans de profession.

— Mde Louis Dumont, née Lucie Dufresne, en religion Sr Lucie, décédée le 15 juillet, à l'âge de 79 ans, après 23 ans de profession.

— Mde Frédéric Rocheleau, née Exilia Gailloux, en religion Sr Frédéric, décédée le 18 août, à l'âge de 48 ans, après 18 ans de profession.

— Mde Eusèbe Turcotte, née Domitilde Trottier, en religion Sr Eusèbe, décédée le 21 août, à l'âge de 90 ans, après 27 ans de profession.

**Sherbrooke. — Saint-Jean-Baptiste.** — Mde F.-X. Delude, née Rose de Lima Tousignant, en religion Sr Saint Antoine, décédée le 19 juin, à l'âge de 72 ans, après 10 ans de profession.

**Saint-Michel.** — Mde Napoléon Charest, née C. Côté, en reli-

gion Sr Saint Joseph, décédée le 4 avril 1913, à l'âge de 76 ans après 19 ans de profession.

**Saint-Damase.** — M. Calixte Gaucher, décédé le 31 août à l'âge de 77 ans.

**Saint-Raymond** — Mde Théophile Déry, en religion Sr Elisabeth, décédée le 26 juillet, à l'âge de 61 ans, après 8 ans de profession.

**Saint Ubald.** — Mde Pierre Juneau, née Philomène Perron, en religion Sr Angèle de Mérici, décédée le 9 août, à l'âge de 64 ans, après 22 ans de profession.

**Longueuil.** — Mlle Malvina Patenaude, en religion Sr Benoît, décédée le 13 juin, à l'âge de 50 ans, après 8 ans de profession.

**Sainte-Angèle.** — Mlle Philomène L'Abbé, en religion Sr Sainte-Angèle, décédée le 1 août, à l'âge de 73 ans, après 30 ans de professin.

**Sainte-Thérèse.** — Mde Vve Paul Fillion, née Domitilde Hartubise, en religion Sr Elisabeth, décédée le 4 juin, à l'âge de 82 ans, après 30 ans de profession.

**Saint-Jean Chrysostome.** — Mde Henri de Lamartellière, en religion Sr Marguerite-Marie, décédée le 27 août, à l'âge de 78 ans, après 12 ans de profession.

— Mde Octave Roberge, née Emma Bédard, en religion Sr Sainte Rosalie, décédée le 30 août, à l'âge de 65 ans, après 12 ans de profession.

Tertiaire exemplaire, remarquable par son amour de la Sainte Eucharistie et des souffrances.

#### ETATS-UNIS

**Fall-River, Mass.** — Mde Luc Smith, en religion Sr Luc, décédée le 18 août, à l'âge de 65 ans, après 8 ans de profession.

— Mde Jean Béliveau, en religion Sr François Xavier, décédée le 5 août, à l'âge de 58 ans, après 11 ans de profession.

— Mde Alexis Parent, décédée le 7 août, après 3 ans de profession.

**Manchester.** — Mde Théophile Desmarais, en religion Sr Saint Louis, décédée le 11 août, à l'âge de 56 ans, après 3 ans de profession.

— Mde Jos Chalifoux, en religion Sr Marie du Sacré Cœur

décédée le 8 août, à l'âge de 60 ans, après 8 ans de profession.

— M. Michel Déry, décédé en juillet, après plusieurs années de profession.

**Worcester, Mass** — Mde L. H. Bonneau, en religion Saint François d'Assise décédée le 9 août, à l'âge de 84 ans, après 9 ans de profession.



## Faveurs diverses

### Remerciements :

A SAINT JOSEPH, SAINTE ANNE, SAINT FRANÇOIS ET LE BON FRÈRE DIDACE, pour grande faveur temporelle. Tertiaire abonné.

A SAINT FRANÇOIS ET SAINT ANTOINE, pour grande faveur obtenue, Institutrice Tertiaire.

A SAINT ANTOINE, deux faveurs par l'accomplissement des XIII Mardis. De C. G. — Succès dans une entreprise. Abonné. — Deux faveurs obtenues pendant les XIII Mardis. De J. B. D. — Guérison par l'application des lis bénits. L. G. **Montréal.**

A SAINT ANTOINE, pub. prom. Tertiaire. **Sorel.**

A SAINT ANTOINE, pour objet retrouvé. Tertiaire. **Saint-Louis de Gonzague.**

A SAINT FRANÇOIS, pour guérison. Tertiaire. **Sainte-Scholastique.**

AU SACRÉ-CŒUR, pour prompt rétablissement, obtenu par l'intercession de SŒUR MARIE VÉRONIQUE DE LA PASSION. **Québec.** Guérison obtenue par l'intercession du R. P. M.-Bernard. **Saint-Augustin.**

### Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 15. — Grâces d'état, 23. — Grâces spirituelles, 18. — Grâces temporelles, 45. — Premières communions, 29. — Vocations, 12. — Positions, 44. — Enfants, 38. — Jeunes gens, 50. — Jeunes filles, 24. — Mariages, 8. — Familles, 18. — Pécheurs, 63. — Ivrognes, 25. — Malades, 23. — Défunts, 34. — Spéciales, 7.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plaît.





#### BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAIN

**Méditations liturgiques et franciscaines** à l'usage des Frères Mineurs et de tous les enfants de Saint François par le R. P. RAPHAEL DELARBRE O. F. M. un vol. in-12 de XIX-653 p. Quarachi 1913 T. II<sup>e</sup>.

Personne n'était mieux qualifié que le R. P. Raphaël pour composer ces substantielles méditations si propres à développer dans les âmes l'esprit évangélique et franciscain. Aussi tous les enfants de Saint François attendent-ils avec impatience le troisième volume qu'on leur a promis. Comme le cadre de l'ouvrage ne permettait pas à l'auteur de donner une méditation spéciale à chacun de nos Bienheureux, il a remédié à cet inconvénient, si toutefois c'est un inconvénient, en rappelant le plus possible leurs exemples et parfois en citant leurs propres paroles; ce qui donne à ces *Méditations* une physionomie bien spéciale et un cachet tout franciscain. Le meilleur éloge qu'on puisse faire de ce livre c'est de dire qu'il apprend à mieux lire, à mieux goûter et savourer l'Évangile dont il est un fidèle écho. Rien de la ferveur un peu mièvre de certains livres ascétiques contemporains: c'est le vrai christianisme, le christianisme pénétrant et fort, suave et doux, source de joie et de sérénité dans la pratique austère du renoncement.

**Le Bienheureux Gabriel-Maria, o. f. m. et l'Ordre de l'Annonciade**, par le T. R. P. OTHON RANSAN, O. F. M. un vol. in-4<sup>o</sup> de XXVIII-350 pp., avec gravures. Bourges, Tardy-Pigelet, 1913. Prix: 0.80.

Les précédents travaux du T. R. P. Othon de Pavie sur l'histoire de l'Ordre franciscain en Aquitaine, et sa monographie du Bx. Gabriel Maria, le mettaient à même de donner sur les origines de l'Annonciade de Bourges un volume de haut intérêt et de grande valeur historique. Les félicitations que lui ont adressées NN. SS. l'Archevêque de Bourges et l'Évêque d'Agen et qui sont reproduites en tête de son ouvrage ne nous permettent pas de donner notre appréciation, mais du moins nous pouvons nous associer pleinement à ces éloges. Le but de l'auteur est de promouvoir le culte et d'arriver peut-être à la canonisation régulière du Bx. Gabriel-Maria, confesseur de Sainte Jeanne de Valois, et son soutien, son guide, dans la fondation de l'Annonciade. Daigne la Vierge Marie que ces deux grands

serviteurs de Dieu ont si bellement glorifiée, bénir ces louables efforts.

V.-M.

*Glanes Monastiques* : **A travers une longue vie ou la T. R. M. Claire-Isabelle de Saint François**, abbesse de l'Ordre de Sainte Claire (1828-1910) par une Pauvre Clarisse. DESCLÉE, DE BROUWER & CIE, Lille, éditeurs. Un beau vol. in-4° illustré, de XVI-677 pages. \$ Prix : 2.50.

S'adresser au Monastère des Clarisses, 125, rue de Nimy, Mons, Belgique.

Ce livre est l'histoire d'une longue et pieuse vie, celle de la Mère Claire-Isabelle, qui, née à Tournon en 1823, entrée chez les Clarisses de Romans en 1841, fut la fondatrice des monastères de Grenoble en 1878, de Bordeaux-Talence en 1890, puis de Mons, en 1901 à l'occasion de la persécution française. Ici et là, l'esprit de pénitence et d'oraison, d'abandon à Dieu et de mépris de soi, de dévouement à ses filles et de zèle des âmes, ont brillé d'un éclat particulier en sa personne. De plus le livre est écrit par « la Pauvre Clarisse » à qui nous devons « Fleur du Cloître » et « Vie Brisée », et qui après avoir été le témoin de la vie qu'elle raconte, — et son appui, et son conseil... — a eu l'honneur de succéder à la Mère Claire-Isabelle à la tête de sa fervente communauté. C'est dire l'intérêt de l'ouvrage et le parfum d'édification qui s'en dégage.

V.-M.

**Le Rév. Père Ludovic, de Besse, o. m. c.**, par le R. P. HILAIRE, de Barenton, du même Ordre. Première partie : Le religieux, l'orateur, l'apôtre de la mystique. Grand in-8° de 388 pages, avec 4 portraits hors texte. Prix : 5 frs. Librairie Saint-François, 4 rue Cassette, Paris.

La vie religieuse du R. P. Ludovic couvre 60 ans d'une époque très agitée et très intéressante au point de vue de l'histoire générale de l'Église, de la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, aux premières années du XX<sup>e</sup>. D'autre part, à cause de ses qualités personnelles, à cause aussi des événements auxquels il fut mêlé, le personnage commande l'attention. Ainsi le livre du R. P. Hilaire mérite-t-il d'être lu et conservé. Peut-être pourrait-on lui faire ce léger reproche de n'être pas assez objectif. Il était difficile à l'auteur de l'être, par la raison même qui fait de lui un biographe autorisé de son confrère : ils ont eu trop d'intérêts communs, pour que la stricte impartialité n'en souffre pas. Quand le moment sera venu d'écrire l'histoire définitive de ce grand religieux, l'ouvrage du R. P. Hilaire sera l'indispensable base, et c'est sans doute assez pour son désir. Mais puisqu'on nous promet un second volume sur les idées du P. Ludovic en matière sociale, ne pourra-t-on pas y éviter cet écueil, et écrire non un panégyrique, mais une histoire?

V.-M.

**La parfaite Tertiaire.** Recueil de Conférences pour l'année du noviciat, par **Une Tertiaire**, Maîtresse des Novices. Huitième édition. Couvin, Belgique. ŒUVRE DE SAINT FRANÇOIS. Un vol. in-12 de XVI-582 pages. Prix 1 fr. 50.

La réputation de cet excellent opuscule est établie. Il faut remercier les éditeurs de la « Nouvelle Bibliothèque Franciscaine » de nous en présenter une nouvelle et si gracieuse réédition. Ce petit livre devrait être entre les mains non seulement de toutes les maîtresses de novices, mais de toutes les tertiaires désireuses de connaître leur Règle mieux que par leur Manuel, forcément un peu court. Il est aussi pratique, aussi pieux et avenant qu'il se peut faire. V.-M.

VIENT DE PARAITRE

# MANUEL du TIERS-ORDRE de Saint François

NOUVELLE ÉDITION REFONDUE ET AUGMENTÉE

Notre nouveau **MANUEL** présente sous l'aspect d'un élégant petit volume de *pcs.* 3½ x 5½ x 1, relié chagrin, contenant :

Une **Introduction** historique et morale sur le T.-O., sa nature, son efficacité, son rôle dans l'Eglise d'après les Papes.

Une **Explication** catéchistique de la Règle, adaptée aux usages et besoins du T.-O. au **Canada**.

Le **Cérémonial** du T.-O., en latin et en *français*.

Un **Calendrier** perpétuel des indulgences, avec des explications.

Un **Règlement** de vie franciscaine, avec les prières quotidiennes et des pratiques pour l'oraison, la confession, la communion, la retraite mensuelle, la bonne mort.

La **Sainte messe**, avec des méthodes pour l'entendre avec fruit, et l'ordinaire en latin et en français.

Le **Saint Office**, sa méthode, et l'Office de la Sainte Vierge, en latin et en français.

Les **Dévotions franciscaines** : Passion, Chemin de croix ; Prières, neuvaines et litanies des principaux Saints des Trois Ordres.

Un **Abrégé** de la Vie des Saints et Bienheureux des Trois Ordres, honorés d'un culte public.

**PRIX** : Le Manuel se vend en 2 éditions. La première contient l'Introduction, le Catéchisme de la Règle, le Cérémonial et le Calendrier. 272 pages. Broché, \$0.15. Relié 0.25.

La seconde édition complète : 854 pages. Relié façon chagrin :

Relié basane 0.75.

S'adresser aux Maisons du T.-O.

ARCHIVUM FRANCISCANUM HISTORICUM. Revue d'histoire, paraissant tous les trois mois, sous la direction des Pères du Collège de Saint-Bonaventure à Quaracchi. Chaque livraison in-8°, texte serré, compte de 150 à 200 pages. — Prix de l'abonnement hors de l'Italie : 14 francs. — S'adresser au Collège Saint-Bonaventure, Quaracchi, presso Firenze, Italie.

ETUDES FRANCISCAINES. — REVUE MENSUELLE, PUBLIÉE PAR LES RELIGIEUX DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS. Adresse : Maison Saint-Roch, Couvin. Prov. de Namur, Belgique. Prix de l'abonnement : 12 francs.

LA NOUVELLE-FRANCE. *Revue Mensuelle. Sciences, Lettres, Arts*, Québec, 2 rue Port-Dauphin. Prix de l'abonnement par an : \$1.00.

REVUE CANADIENNE. Publication mensuelle dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, Montréal. Administration, 471 Rue Lagachetière ouest, Montréal. Prix : Canada et États Unis \$ 3.00. Union postale 18 fr.

LA NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE. BULLETIN MENSUEL *de théologie et de droit canonique*. — 56-64 pages. — On s'abonne à Montréal chez tous les libraires catholiques ; 6 fr. 50 par an

LE RECRUTEMENT SACERDOTAL. Revue trimestrielle. Organe des intérêts du recrutement et de la formation du Clergé 3 fr. par an ; 1 fr. le numéro. — *Rédaction et administration : Lethiel eux, 22 rue Cassette, Paris (VI)*.

REVUE DE L'ACTION POPULAIRE, paraissant 3 fois par mois. Abonnement annuel : Etranger 8 fr. 50 ( \$1. 70 ) Rédaction et administration : Reims, 5 rue des Trois-Raisinets — à Paris chez V. Lecoffre, 90 rue Bonaparte.

**Avis** : Nous ne répondons pas de la publication pour le mois suivant des manuscrits qui arrivent après le 4 du mois.

**Nota** : Les Frères Mineurs du Canada ne reçoivent pas d'honoraires de messes et n'autorisent personne à en recevoir pour eux ; toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs. Toutes les insertions à faire dans la Revue, comme nouvelles des Fraternités, relations de faveurs de Saint Antoine, du Frère Didace, nécrologie, etc., sont faites gratuitement.